Où va l'Argentine?

P 12

lutte ouvrière

Hebdomadaire - paraît le samedi - N° 382 - 27 décembre 1975 - prix : 3 F

ARMEE: Liberté pour les emprisonnés! Levée des inculpations!

P. 3

Inflation, chômage, répression...

Joyeuses fêtes quand même!

sports d'hiver: les marchands de neige

VOIR NOTRE DOSSIER P. 5, 6 et 7

sommaire

DANS LE MONDE

Page 4 :
— **Espagne : Une ouverture qui rencontre des obstacles.**
— **Portugal : Des mesures d'austérité.**
— **Madagascar : Plébiscite d'un nouveau dictateur.**
— **Chirac en visite dans les DOM.**
Page 12 :
— **Argentine.**
— **Les otages de Vienne : Le désespoir et ses responsables.**
— **Italie : Echec de l'anti-Mafia.**

EN FRANCE

Page 8 :
— **Ceux qui ne sont pas à la fête.**
Page 9 :
— **Dans les entreprises : Chausson (Asnières), Euromarché (Creil), Hôpital de Belfort, Simca-Chrysler.**
— **Accidents du travail.**

DOSSIER

— **Les sports d'hiver :**
Page 5 :
— **Les marchands de neige.**
Page 6 :
— **La montagne défigurée.**
Page 7 :
— **L'envers du décor.**

DIVERS

Pages 10 et 11 :
— **Le cinquième Evangile.**
— **Au Petit Rapporteur :** Joseph et Marie ne trouvent pas à crècher dans les beaux quartiers.
— **Films :** La flûte enchantée de Mozart ; Mon Dieu, comment suis-je tombée si bas ?

En raison des fêtes de fin d'année et en particulier pour des raisons techniques (Noël tombe le jour où Lutte Ouvrière **est fabriqué), notre journal ne paraît que sur douze pages cette semaine. Pour les mêmes raisons, il paraîtra sur seize pages la semaine prochaine. Il paraîtra de nouveau sur vingt pages le samedi 10 janvier 1976.**

lutte ouvrière

LUTTE OUVRIERE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand ou de Wilson, ni celui des actuels dirigeants de l'Union Soviétique.

Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle, humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle.

Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie.

Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre.

C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes révolutionnaires et internationalistes.

Responsable de la publication : Michel RODINSON

Département Offset-Presse - L.I.T.O. - 236.45.28
4 ter, rue du Bouloi, Paris (1er)

Impression : Graphie-Presse - Epinay
Adresser toute correspondance à LUTTE OUVRIERE
B.P. 233 - 75865 - Paris Cédex 18
C.C.P. RODINSON PARIS 6851-10

LE P.C.F. CHOISIT SON CAMP !

LA polémique entre le Parti Communiste Français et l'URSS à propos des camps soviétiques a rebondi.

La semaine passée, après que TF1 a présenté quelques séquences d'un film sur un camp de la région de Riga — ce qui souleva une certaine émotion —, les dirigeants du PCF avaient dénoncé le caractère intolérable de ces images et menacé l'URSS de réprouver sa politique répressive, au cas où aucun démenti n'interviendrait.

Finalement, la Pravda **a démenti... l'authenticité du document, sans parler de l'existence des camps. Le PCF aurait pu (ce n'aurait pas été la première fois) se contenter de cette pirouette. Mais il a choisi, délibérément, de réprouver la politique de l'URSS en la matière. Au point que les autorités soviétiques lui reprochent, maintenant, de** « contribuer, volontairement ou involontairement, au déploiement de l'attaque antisoviétique ».

Le PCF, le Parti Communiste occidental que bien des observateurs considéraient comme le plus fidèle à l'URSS, taxé aujourd'hui « d'antisoviétisme » ! Voilà qui fait à juste titre couler beaucoup d'encre.

Mais force est de reconnaître que le PCF laisse courir les plumes sur ce sujet, qu'il a choisi qu'il en soit ainsi, qu'il tient à afficher publiquement sa réprobation.

Certes, ce que le PCF juge « intolérable », ce n'est pas qu'il y ait des camps en URSS, où sont relégués tous les opposants politiques au régime. Cela, voilà longtemps que les dirigeants du Parti Communiste Français le savent et le taisent. Mais ce qu'ils jugent « intolérable », aujourd'hui, c'est que la bourgeoisie française, et en particulier les alliés socialistes du PCF, puissent leur reprocher, à eux, si ce n'est l'existence de ces camps, du moins de s'en faire les complices en ne les dénonçant pas.

Le PCF a saisi l'occasion de se démarquer de l'URSS. Il tient à donner des gages qu'il est un parti respectable, un parti pleinement intégré à la politique de la bourgeoisie française, qu'il n'est plus le parti de Moscou.

On peut certes se demander si ces nouvelles preuves d'indépendance à l'égard de la politique de l'URSS, qui viennent juste après une débauche de professions de foi militaristes, sont simplement un moyen de se défendre contre les attaques de Chirac et de Poniatowski, l'accusant d'être le parti de l'étranger, ou si elles sont le signe d'une évolution plus profonde, d'une intégration de plus en plus complète au système politique de la bourgeoisie française. Mais il ne s'agit, de toute manière, que de nuances. Pour la classe ouvrière, cela ne change pas grand-chose.

Car si, dans tous ces textes et ces déclarations préparatoires à son prochain congrès, le PCF claironne qu'il est le parti de la classe ouvrière, il n'en accumule pas moins les preuves, destinées à la bourgeoisie, qu'il est un parti qui se place dans son camp.

Arlette LAGUILLER.

L'univers concentrationnaire

Plus de dix jours après sa diffusion sur TF1, le reportage sur un camp d'internement en Union Soviétique continue de provoquer des réactions dans la presse et dans le monde.

Pourtant, ce film n'a rien montré d'autre que ce que l'on savait déjà : l'existence de camps d'internement en URSS.

Tous ces gens, qui font semblant de s'indigner aujourd'hui, ne manquent pas d'hypocrisie ! Car les camps d'internement ne sont pas l'apanage de l'Union Soviétique. L'existence de camps de concentration, pour être indigne d'un pays qui se dit socialiste, est malheureusement une chose courante. La presse bourgeoise fait semblant de croire que les camps de concentration sont aujourd'hui le propre de l'URSS et n'ont existé, dans le passé, que dans l'Allemagne nazie. Mais c'est oublier tous les exemples de camps ayant fleuri dans les pays dits démocratiques. L'Allemagne nazie a eu cela de particulier qu'elle a donné au système concentrationnaire une ampleur encore jamais égalée et a fait de certains camps d'internement des camps d'extermination, des camps de la mort.

Mais la France a également connu des camps d'internement de réfugiés espagnols au lendemain de la guerre d'Espagne, comme les USA peuvent se glorifier de tels camps pour les Américains d'origine japonaise pendant la Deuxième Guerre mondiale. Et bien des combattants algériens ont connu aussi des camps d'internement français entre 1954 et 1962.

Ces exemples ne sont pas uniques. Car le système concentrationnaire va de pair avec l'existence de tous les Etats qui visent à maintenir l'oppression. Les camps d'internement servent là où les prisons ne suffisent plus à contenir tous les prisonniers.

Alors, tout ce beau monde peut bien pousser des cris d'horreur. L'URSS peut bien protester, non pas d'ailleurs contre l'accusation selon laquelle il existe des camps d'internement, mais contre la parution du film ! C'est leur univers tout entier, celui de l'impérialisme comme celui de la bureaucratie soviétique, qui sécrète le système concentrationnaire.

Campagne pour l'hebdomadaire Lutte Ouvrière

Depuis que **Lutte Ouvrière** a renouvelé sa formule, depuis que des efforts de propagande et des efforts publicitaires importants ont été réalisés, la vente de notre hebdomadaire a augmenté de 50 % par rapport aux chiffres moyens de vente de l'année précédente.

Cet effort sera poursuivi cette année. Et plus particulièrement en janvier 1976, où une nouvelle campagne pour l'hebdomadaire sera lancée, avec la publication d'une affiche que nous collerons massivement, un accroissement des points de vente militante et l'utilisation de la publicité à la radio et dans la presse. Malgré nos déboires fréquents avec Europe n° 1 et RTL, qui ont à maintes reprises refusé nos textes ou demandé à ce qu'ils soient modifiés, nous allons dans les premières semaines de janvier renouveler l'expérience de la publicité radio, en la concentrant sur des jours et des heures d'écoute plus favorables. De la même façon, nous publierons dans **Le Monde** et dans un certain nombre de quotidiens de province des placards publicitaires, pour faire connaître l'existence de notre hebdomadaire et son contenu à de nouveaux lecteurs éventuels.

Cette campagne intensive s'achèvera la dernière semaine de janvier, afin de ne pas interférer avec le lancement du **Quotidien Rouge** qui devrait sortir en février.

Ami lecteur, bien que **Lutte Ouvrière** cesse fin janvier toute publicité sur les murs, sur les ondes et dans la presse, afin de ne pas gêner l'initiative des camarades de **Rouge,** notre hebdomadaire sera en vente dans les kiosques et nous comptons sur toi pour continuer à nous acheter, à nous lire et à nous faire connaître autour de toi.

Attentats à Brest et à Saint-Brieuc

Quarante-huit heures après l'explosion d'une bombe à l'antenne de la police judiciaire de Brest, qui fit deux blessés parmi les gardiens de la paix, un attentat par explosif a partiellement détruit le palais de justice de Saint-Brieuc. Cette fois, il n'y a pas eu de victime, mais les pompiers ont dû lutter pendant une heure et demie, à soixante-dix, pour se rendre maîtres de l'incendie. Dans les deux cas, les auteurs de l'attentat visaient des locaux et des institutions symboliques de la répression en Bretagne. Ces explosions s'inscrivent donc dans la lutte menée par des régionalistes bretons contre le pouvoir central et ses institutions. Mais l'on peut se demander si ces attentats, au lieu d'aider la cause des régionalistes bretons incarcérés par les services de Poniatowski, ne risquent pas de se retourner contre eux.

Certes, depuis des années, la population bretonne s'est habituée à ces mini-explosions. Il s'agissait toujours d'engins disposés dans des endroits et à des heures où il y avait peu de risques qu'ils fassent des victimes. Et jusque-là, en tout cas, ils n'en avaient pas fait. Mais ce qui est arrivé à Brest, à savoir la présence inopinée d'individus dans le local visé, devait arriver tôt ou tard.

Les régionalistes qui voulaient, par un mini-terrorisme, réveiller la conscience bretonne risquent fort de n'avoir réveillé que la hargne et la colère des flics et, qui plus est, d'avoir fait basculer dans le camp de l'ordre une population hostile à la violence physique. C'est là que se révèlent les limites et la fausseté de ce genre d'action et qu'il devient manifeste que le mini-terrorisme ne peut, pas plus que le vrai, être une politique au service des travailleurs.

MINIMUM VIEILLESSE :

Quel cynisme !

Le minimum vieillesse va être augmenté de 10 % au 1er janvier 1976. Michel Durafour, ministre du Travail, s'en est félicité.

Quand on sait que les 10 % représentent... 2 F de plus par jour, on peut juger de l'ampleur de l'augmentation. Le minimum vieillesse passe donc de 20 F à 22 F par jour. Et il n'y a qu'un ministre du Travail pour oser en être satisfait. Car, avec 22 F par jour à l'heure actuelle, on ne peut pas vivre décemment.

C'est une aumône que le gouvernement vient de faire aux vieux. Mais on ne peut guère espérer davantage d'un régime qui exploite les gens tant qu'ils peuvent travailler et les met au rencart quand ils ne peuvent plus produire.

NOEL 75 :

Sports d'hiver et foie gras... mais pour qui ?

« **Ce n'est pas un Noël de crise** ». Voilà ce qu'on peut lire dans la presse ou entendre en ce moment à la radio. Pourquoi ? Parce que, nous dit-on, du foie gras aux jouets en passant par les chaînes haute-fidélité, les ventes marchent bien ; parce que des restaurants affichent complet pour le réveillon et que 700 000 personnes sont parties faire du ski ou se dorer au soleil.

Mais, si on nous énumère tout cela complaisamment, on est beaucoup plus discret pour nous dire qui en profite.

Il est vrai que, pour presque tout le monde, les fêtes de fin d'année sont un moment privilégié où l'on dépense, sinon sans compter, du moins en comptant moins que d'habitude. Et dans toutes les familles, même modestes, les parents feront un effort, malgré leurs difficultés économiques, pour offrir à leurs enfants un beau Noël, quitte à avoir un mois de janvier plus difficile.

Quant à ceux qui se précipitent sur le foie gras de Fauchon et les croisières en Polynésie (qui, paraît-il, refusent du monde), ceux-là, c'est sûr, n'ont pas de mal à boucler leur budget.

Seulement, on ne les trouve ni parmi les chômeurs, ni parmi les smicards, mais tout en haut de l'échelle sociale.

LE TIERCE DE 3 F A 5 F :

Une bonne affaire sur le dos de ceux qui rêvent

C'est officiel : le 1er janvier, le Tiercé passera de 3 à 5 F. En outre, les parieurs pourront bénéficier d'une nouvelle combinaison, le Quartet, qui consistera à trouver les quatre chevaux gagnants. Certes, les parieurs qui courent après la bonne affaire toute l'année sont victimes de leur aveuglement. Mais ils vont être obligés de payer au prix fort leurs illusions auprès des sociétés de courses et de l'Etat, qui sont les seuls à réaliser chaque semaine la « bonne affaire ».

Fourcade a fait ses comptes. Et l'argent, du moment qu'il arrive dans ses caisses, est bon à prendre. En 1974, 6,1 milliards de francs ont été joués au Tiercé, sur lesquels l'Etat a prélevé 16 % et les sociétés de courses 9 %, soit au total 1,5 milliard. Le Tiercé et les combinaisons étant majorées de 66 %, c'est près d'un milliard de francs nouveaux supplémentaires qu'espèrent se partager l'Etat et les sociétés de courses pour 1976.

Même en passant à 5 F, le Tiercé a toutes les chances de conserver son succès actuel auprès de millions de gens des milieux populaires. Car, à 3 ou à 5 F, il restera basé sur l'engagement d'une somme relativement faible pour l'espoir de gains très importants.

En créant le Quartet, où il faut parier non plus sur les trois mais sur les quatre premiers chevaux, ce qui implique certes des chances moindres de gagner mais des gains plus importants, le gouvernement spécule d'ailleurs encore plus sur cette folle espérance d'une fortune qui permettrait de changer la vie.

Armée : 47 inculpations

LIBERTÉ POUR LES EMPRISONNÉS !

Quelques inculpés, jusque-là détenus, ont été libérés à la veille des fêtes de Noël. Mais dans le même temps que le juge Gallut procédait à de nouvelles inculpations, dans le cadre de son instruction pour démoralisation de l'armée, notamment celle d'un jeune Parisien coupable... d'avoir à son domicile une ronéo qui aurait servi à la fabrication de tracts. S'il fallait une preuve que c'est bien à la liberté d'expression que cherchent à s'en prendre les autorités, nous l'avons là. Il est vrai qu'elle n'était plus à faire.

Cela porte maintenant le nombre des inculpés à quarante-sept, dont seize sont toujours détenus (deux militaires et quatorze civils).

Ces camarades sont inculpés ou même emprisonnés pour avoir réclamé la liberté d'expression ou la liberté d'association à l'armée. Ce sont là des libertés élémentaires qui ne doivent plus être refusées aux jeunes appelés.

La campagne continue pour la libération de tous les emprisonnés et la levée de toutes les inculpations. Lutte Ouvrière appelle ses sympathisants et militants à lui apporter tout leur soutien.

Il faut que cessent toutes les poursuites contre ceux, militaires et militants, qui luttent pour les droits démocratiques à l'armée.

Au 19e RG de Besançon: on s'amuse...

Un malaise dans l'armée ? Vous n'y pensez pas ! Ceux qui ont encore des doutes auraient dû venir au 19e Régiment du Génie (celui du syndicat), la veille de la Sainte-Barbe. Ce jour-là, 6 décembre, est en effet la fête des sapeurs. A cette occasion, il est de tradition chaque année que le régiment se réunisse pour fêter dignement l'événement. Et cette année, il était particulièrement important que la fête soit une réussite, que, tous réunis, appelés et engagés, depuis les officiers supérieurs jusqu'aux simples sapeurs, nous montrions dans la bonne humeur que nos relations étaient excellentes et que, une fois la poignée de trublions syndicalistes mise au trou, il n'y avait plus de problèmes.

Côté participation, la soirée promettait d'être un succès, puisque le repas était quasi obligatoire ! Côté ambiance, les organisateurs avaient pris leurs précautions puisque apéritif et vin rouge ne faisaient pas défaut et qu'on avait édité un carnet de chants pour la circonstance. Mais attention ! Pas n'importe quoi comme chansons : rien que des paillardes ! C'est ainsi que l'intéressé lui-même put nous apprendre, en chantant, que « **pour être un bon colonel, il faut savoir bien se tenir au bordel** » et que, commandant en tête, nous eûmes le droit d'entonner **La digue du cul.**

Sans doute, beaucoup parmi les appelés en profitèrent-ils pour se défouler ce soir-là. Et certains, se mettant au niveau de leurs supérieurs, visèrent assez bas en critiquant en chœur les capacités sexuelles de quelques officiers. Mais ils étaient nombreux ceux qui, malgré le caractère obligatoire de la bonne humeur, ne purent se mettre dans l'ambiance. Et, même chez certains cadres d'active, la gêne était manifeste.

CONFERENCE DE PRESSE DU COMITE NATIONAL POUR LA LIBERATION DES SOLDATS ET MILITAIRES EMPRISONNES

Près de cent personnalités ont d'ores et déjà signé un appel du Comité national pour la libération des soldats et militants emprisonnés. Dans une conférence de presse du mardi 23 décembre, les représentants du Comité ont déclaré qu'il y avait actuellement toujours une vingtaine de détenus et quarante-sept inculpations. En outre, les soldats qui ont été mis en liberté provisoire sont en fait maintenus au secret à la caserne.

A l'occasion des fêtes de fin d'année, le Comité national appelle aussi « **à ne pas oublier ceux qui passeront Noël en prison pour avoir eu le courage de réclamer les droits d'expression et d'association dans l'armée.**

A cet effet, il s'adresse solennellement à tous, pour qu'ils affirment une solidarité nécessaire par les moyens les plus adéquats :

1) Que les artistes, dans leur spectacle ou à la télévision, que les journalistes, dans la presse ou sur les ondes, que les gens d'Eglise, au cours des cérémonies religieuses, ne restent pas silencieux sur la scandaleuse atteinte aux libertés dont sont victimes nos camarades.

2) Que chacun, dans les quartiers, les campagnes et les entreprises, se sente mobilisé et tout particulièrement le 24 décembre (...).

3) Qu'un gigantesque effort se fasse pour recueillir des signatures à l'appel du Comité et atteindre le plus vite possible un million de signatures. »

Bien entendu, Lutte Ouvrière s'associe pleinement aux protestations et à l'appel du Comité national pour la libération des soldats et militants emprisonnés.

CHEQUES SANS PROVISION :

Pour désengorger les tribunaux

Le 1er janvier prochain, va entrer en vigueur la nouvelle loi sur les chèques sans provision. Désormais, un délai de dix jours sera laissé à l'émetteur d'un chèque refusé au paiement par manque de provision pour verser à la banque le montant du découvert. Ce n'est qu'après ce délai que des poursuites seront engagées. En cas de récidive dans l'année, le nouveau texte prévoit le retrait automatique du chéquier.

Malgré les déclarations tonitruantes du gouvernement, ces mesures ne sont ni neuves, ni susceptibles de la moindre efficacité. En effet, le retrait des formulaires de chèques est prévu depuis le 1er février... 1943.

Ce nouveau texte revient finalement à quasiment autoriser un chèque sans provision par an. Car, au-delà de l'opération « grand coup de bluff », visant à intimider ceux qui pourraient être tentés d'émettre des chèques douteux, le gouvernement a surtout comme but de désengorger ses tribunaux, qui sont littéralement submergés sous les affaires de chèques impayés. C'est d'ailleurs pour cette même raison que, récemment, les Chèques Postaux ont été autorisés à tolérer certains découverts.

Si le gouvernement se contente de « limiter la casse », c'est parce que les chèques sans provision ne sont pas près de disparaître. Ceux émis dans un but d'escroquerie sont rares. L'immense majorité est le fait de salariés contraints à faire de l'équilibre périlleux d'un mois sur l'autre.

Le gouvernement n'avait peut-être pas prévu ce genre de choses lorsqu'il a progressivement contraint l'immense majorité des travailleurs à ouvrir un compte, en obligeant les entreprises à faire virer par l'intermédiaire des banques (ou des Chèques Postaux), et pour le plus grand bien des banquiers, tous les salaires de plus de 1.000 F.

ESPAGNE

Une ouverture qui rencontre des obstacles

Le gouvernement espagnol rencontre apparemment quelques problèmes avec son appareil d'Etat. Alors qu'une manifestation pouvait se dérouler au Pays basque sans que la police intervienne, treize étudiants ont été arrêtés dans la province de Cadix. Ils sont accusés d'appartenir à la branche de la jeunesse du Parti du Travail.

Le chanteur Victor Manuel a été arrêté par la police pour avoir chanté deux chansons interdites devant 600 personnes à Pampelune. Le 17 décembre, la police chargeait à Madrid plusieurs centaines de personnes manifestant pour une large amnistie. D'autre part, des avocats français du CISE (Comité d'Information et de Solidarité avec l'Espagne), revenant d'une mission d'enquête, ont dénoncé le 9 décembre **« l'aggravation de la situation des détenus politiques à la prison de Carabanchel »**, notamment en ce qui concerne le régime des visites. Ils ont parlé de **« brimades sadiques »** dont sont victimes les détenus, dont certains poursuivent une grève de la faim.

Policiers, personnel des prisons... C'est sur ces gens-là que reposait la répression franquiste et ce sont probablement eux qui offrent le plus de résistance pour admettre ne serait-ce qu'une manifestation autorisée ou une amnistie. Leur ministre, Iribarne, vient de rappeler aux forces de l'ordre qu'elles sont au seul service d'un Etat qui souhaite **« la participation de tous »**. Mais il n'est certainement pas en mesure d'empêcher les « bavures ».

POUR IRIBARNE pas question de reconnaître le Parti Communiste Espagnol

Depuis quelques jours, la police espagnole a laissé se dérouler sans intervenir quelques manifestations en faveur de l'amnistie. A Lerida, le gouverneur civil a accepté que des signatures soient recueillies dans les rues mêmes de la ville. En Pays basque, 3.000 personnes ont pu manifester dimanche 21 à Saint - Sébastien, chanter l'hymne nationaliste basque, et c'est encore plus significatif.

Une manifestation organisée par des groupes de Gauche à Madrid, le 18 décembre, avait été autorisée par le ministère de l'Intérieur à condition qu'elle se déroule dans l'ordre et dans la discipline.

Au travers de ces « expériences », le gouvernement espagnol veut sans doute tester la capacité des cadres politiques de l'Opposition à tenir leurs troupes en main. En déclenchant un processus, même timide, d'assouplissement du régime, Juan Carlos sait bien qu'il est vital pour lui de s'assurer qu'à travers le pays cela n'ira pas trop loin.

Il lui faut vérifier que l'Opposition, appelée à participer à la vie politique officielle, sera à même de le faire de manière « responsable ».

Le Parti Communiste, quant à lui, ne se fait pas faute de donner des gages à ce niveau. Ainsi, à Cordoue, les policiers ont été acclamés par des manifestants appartenant à la Junte Démocratique, dont le PCE est le principal élément. Et cela, pour la simple raison qu'ils n'étaient pas intervenus contre leur manifestation. Même chose à Palma de Majorque le 19 décembre.

Le Parti Communiste Espagnol espère peut-être ainsi être admis à participer un jour au jeu politique bourgeois. Mais, pour le moment, cette voie lui semble bien barrée. Le ministre de l'Intérieur, M. Fraga Iribarne, vient de le préciser à toutes fins utiles dans une interview : **« Il ne saurait être question que le Parti Communiste Espagnol participe dans les circonstances actuelles au jeu politique »**, ce parti étant **« une formation totalitaire »** destinée à détruire les libertés.

Le gouvernement espagnol vient donc de tracer clairement la limite de la **« libéralisation »** qu'il promet : elle ne s'étendra pas au Parti Communiste.

Christiane LE GUERN

PORTUGAL

DES MESURES D'AUSTÉRITÉ

Tout en réglant ses comptes avec les représentants du courant qu'elle avait éliminé au lendemain de Tancos, l'équipe au pouvoir au Portugal vient d'annoncer une première série de mesures d'austérité.

L'ensemble de cette politique est destiné, aux dires du gouvernement, à réduire le déficit budgétaire et à freiner la détérioration de la balance des paiements. La première partie concernera les salaires. Elle est encore à l'étude. Mais les travailleurs ont bien des raisons de craindre que le gouvernement soit sensible à l'appel pressant lancé par l'organisation patronale Confédération de l'Industrie Portugaise, appel protestant contre l'absentéisme, contre l'absence de discipline dans les usines et contre le maintien artificiel de certains emplois.

La première série de mesures vient déjà de montrer à quel point le gouvernement Azevedo est sensible aux demandes patronales. Tout en parlant d'amnistie, il vient en effet de décider de soutenir les industries d'exportation ainsi que de lancer un emprunt afin de permettre l'indemnisation des actionnaires privés de la Banque du Portugal et de deux autres établissements bancaires nationalisés en mars dernier.

La mise au pas de l'armée était de toute évidence la première étape d'une mise au pas de l'ensemble de la société portugaise et en premier lieu de la classe ouvrière. Reste à savoir si les travailleurs laisseront le gouvernement Azevedo parvenir à ses fins.

TUNIS

Les étudiants en grève contre l'arbitraire du régime

C'est par une grève générale des cours que les étudiants des facultés et écoles supérieures de Tunis ont répondu, le vendredi 19 décembre, à la condamnation de cinq de leurs camarades. Ceux-ci ont été condamnés à des peines allant de six ans et dix mois de prison à deux ans et quatre mois, pour avoir participé à une occupation du bureau du doyen de l'Université !

Le régime de Bourguiba continue ainsi à frapper lourdement l'Opposition de gauche, en particulier l'opposition estudiantine qui, à Tunis en particulier, conteste la représentativité du nouveau syndicat étudiant constitué sous l'égide directe de Bourguiba.

En Tunisie il faut, en toutes circonstances, « penser Bourguiba » et adorer celui qui se fait appeler le « combattant suprême ». Mais les prisons ne suffisent pas à faire aimer un régime. En général, elles aboutissent même au résultat contraire...

MADAGASCAR

Plébiscite d'un nouveau dictateur

« Pour dresser une nouvelle communauté où règnera la justice et la légalité, acceptez-vous la Charte de la révolution socialiste malgache, la Constitution pour l'appliquer et en conséquence, le capitaine de frégate Didier Ratsiraka comme président de la République, pour conduire le paye et le gouvernement ? »

Tel est le texte de la question posée par les autorités de Madagascar lors du référendum du 21 décembre dernier. Ce plébiscite s'est conclu par un pourcentage de « oui » de plus de 90 %.

Ainsi au nom de la « révolution socialiste », un nouvel « homme fort » se fait légitimer à Madagascar. Depuis la chute de Tsiranana, en mai 1971, le pays a connu une longue instabilité. Le 15 juin dernier, un directoire militaire a investi Ratsiraka comme chef de l'Etat en même temps qu'il suspendait l'activité des partis politiques. Aujourd'hui, une constitution institue un parti unique, le « Front National pour la Défense de la Révolution ».

Le référendum confirme également la nouvelle orientation du pouvoir malgache. Tsiranana ne faisait que perpétuer, malgré des formes indépendantes, la domination économique, pratiquement coloniale, de la France. Les gouvernements qui se sont succédé depuis ont peu à peu pris leurs distances, procédé à des nationalisations des biens des compagnies françaises, cherché d'autres appuis internationaux.

Essayer de développer l'économie nationale par une politique de bascule entre les différents blocs, telle est la substance du « socialisme » que le nouveau pouvoir malgache, après bien d'autres, met en place. Pour cette politique nationaliste, il a reçu l'appui de la plupart des mouvements de gauche de l'île.

La période d'instabilité politique ouverte avec le renversement de Tsiranana par le mouvement populaire de mai 1971 est donc en passe de se clore par l'émergence d'un régime bonapartiste. Celui-ci a pu naître et se consolider avec la complicité active de la majorité de la Gauche, voire de l'extrême-gauche maoïste qui, au nom du nationalisme radical ont soutenu Ratsiraka, contribuant à lui forger la popularité dont il avait besoin.

André FRYS.

CHIRAC EN VISITE DANS LES D.O.M.

(Ph. AFP)

Les discours ne peuvent masquer la réalité

Il faut croire que le Premier ministre s'attendait à être fraîchement accueilli aux Antilles : courageux mais pas téméraire, Chirac a préféré les discours en chambre et les « dialogues » avec les élus aux bains de foule qui avaient si peu réussi à son prédécesseur, Giscard.

On le comprend. Sa venue ne pouvait manquer d'apparaître comme une provocation aux yeux de la grande majorité de la population à un moment où la crise ne cesse d'aggraver un niveau de vie déjà très bas en temps ordinaire.

Le chômage s'étend de manière catastrophique dans les îles où il y a actuellement 80.000 chômeurs pour 200.000 actifs, et la vie est à peine plus facile pour ceux qui touchent encore un salaire.

Au point que depuis le mois de septembre dernier, grèves et mouvements de colère se succèdent sans relâche, que ce soit parmi les ouvriers du Bâtiment en Martinique ou les jeunes de CET en Guadeloupe.

Aussi les assurances données par Chirac aux élus à l'approche des élections cantonales de mars et les traditionnelles promesses de subventions sont-elles bien insuffisantes à apaiser l'inquiétude et la colère rentrées de l'ensemble des couches défavorisées.

Car la population des Antilles, comme celle de la Guyane, ne demande pas qu'on lui reverse sous forme de charité une petite partie de ce qui lui est volé tout au long de l'année. Elle veut son dû.

dossier SPORTS D'HIVER

les marchands de neige

Qui va aux sports d'hiver ?

« Records battus ». « La gare de Lyon prise d'assaut. » C'est en ces termes que **France-Soir** annonçait que **« malgré la crise »** les stations pyrénéennes ou alpines s'allaient faire le plein de vacanciers cet hiver. On en attend 700.000 pour la seule période des vacances de Noël. Selon les prévisions du secrétariat au Tourisme on prévoit que 2.500.00 Français partiront à la neige cette saison. Les chiffres sont là qui montrent que les sports d'hiver sont indéniablement devenus un phénomène de masse. Et jamais sans doute les villages montagnards transformés par les marchands de loisirs en « stations » n'auront mieux mérité ce nom qui évoque irrésistiblement le métro si l'on considère la foule qui se presse dans leurs rues durant cette période de l'année.

Certains qui n'ont pas peur des mots, parlent aujourd'hui à ce propos de démocratisation. Si démocratisation il y a, elle reste toute relative. Les chiffres globaux en effet sont trompeurs.

UNE PETITE MINORITE... AUX GROS REVENUS

Certes, les sports d'hiver ne sont plus réservés aux seuls milliardaires, fort heureusement. Mais les quelque 5 % de la population qui partent à la neige ne se recrutent certes pas parmi les catégories les plus défavorisées.

En effet, selon une statistique publiée par les **Informations nationales** pour la saison 1973-1974, sur 100 clients des stations de ski, on comptait 30 cadres supérieurs ou membres des professions libérales, 16 cadres moyens, 28 classés inactifs, dont une majorité d'étudiants, soit 74 % de l'ensemble ; et seulement 8 commerçants et artisans, 6 employés, 2 paysans et 10 ouvriers.

On estimait en 1973 que 43,3 % de la clientèle des sports d'hiver avaient des revenus supérieurs à 50.000 F par an, 31,1 % avaient des revenus compris entre 20.000 et 50.000 F et seulement 16,4 % des revenus annuels compris entre 6.000 et 20.000 F.

Si la neige est devenue ces dernières années une marchandise permettant à d'avisés hommes d'affaires de réaliser de fructueux bénéfices, c'est une marchandise qui n'est pas destinée à toutes les bourses.

Le ski social : Une échappée réduite

Un certain nombre de travailleurs des grandes entreprises qui n'habitent pas les régions montagneuses peuvent cependant entrevoir les pentes neigeuses quelques heures par an, grâce aux week-ends de neige organisés par les comités d'entreprises.

Quelques heures passées loin des villes, loin de l'usine, entre copains, c'est mieux que rien.

Mais ces échappées sont à l'image de ce qu'offre la société y compris en matière de loisir. Un cadre limité, étriqué. La neige à la sauvette.

Certes, pour une somme comprise entre 160 et 200 F, on peut partir de Paris à la neige (cette somme varie d'une région à l'autre en fonction du prix du voyage). Ce n'est pas cher si l'on compare aux prix des agences. Mais ce n'est cependant pas à la portée de tous, en particulier des familles. Ce sont les plus jeunes et finalement les catégories de travailleurs les moins mal payés qui constituent la plus grande partie de ceux qui profitent de ces week-ends. De toute façon, les places en sont limitées. Elles ne dépassent pas quelques centaines pour les entreprises qui emploient plusieurs milliers de travailleurs.

Mais pour ceux qui partent, c'est le marathon. Comme le nombre d'heures de loisir entre deux semaines de travail est réduit, on va les utiliser au maximum. Dès le vendredi, la journée finie à l'usine, on embarque dans les cars pour le voyage qui prend une partie de la nuit. De même pour le retour, on rogne sur la nuit pour pouvoir disposer du temps maximum à la neige. Et le lundi il faut de nouveau pointer au travail. Entre-temps on a pu prendre un bon bol d'air, skier quelques heures. Mais au prix de quelle fatigue ! Au prix de quel risque ! Car il est prouvé que le ski pratiqué dans ces conditions de fatigue, sans préparation, sans entraînement est cause de nombreuses chutes et fractures.

INTERDIT DE PIÉTINER LA NEIGE DES RICHES

Les hôteliers, les promoteurs, les vendeurs de tous ordres voient d'un mauvais œil l'invasion d'une clientèle peu solvable, celle des week-ends de neige ou des habitants de la région qui viennent en fin de de semaine au ski; cette clientèle qui vient occuper, sinon les chambres des hôtels trois ou quatre étoiles, du moins les parkings ; qui vient embouteiller les remonte-pentes, pour lesquels souvent il faut faire une demi-heure, une heure de queue, souvent beaucoup plus; qui encombre les pistes ; qui occupe les terrasses des cafés; et qui chasse les clients plus fortunés.

A l'exception de quelques stations modestes qui travaillent avec la clientèle des comités d'établissement, la plupart des stations connues font tout pour dissuader les plus pauvres de séjourner quelques heures sur leur territoire. Dans un numéro de la *Documentation française* de juin 1970 consacrée aux sports d'hiver en France, on pouvait lire ce commentaire : *« Il arrive que les stations les plus fonctionnelles se trouvent engorgées par une clientèle issue de localités parasites* (entendez : les localités de la région)... *L'on peut alors, par exemple, canaliser les autos vers tel ou tel parking et par là orienter les skieurs vers certains secteurs du domaine skiable. L'on peut aussi, par une tarification préférentielle des remontées mécaniques, favoriser les séjournants et dissuader les skieurs du week-end d'utiliser certains engins ».*

On ne peut être plus clair. Si cette recommandation d'un technocrate date de 1970, on peut dire qu'elle a été entendue, puisqu'une dépêche de l'agence France-Presse, datée du 30 novembre 1975, signale que *« le principe des abonnements et des forfaits* (pour les remontées) *sur le domaine skiable d'une ou plusieurs stations mitoyennes est en extension et tendrait à devenir la règle ».* Il en coûte de plus en plus cher pour les pauvres s'ils veulent piétiner la neige des riches.

Sports d'hiver : LA MONTAGNE DOMESTIQUÉE

« Evasion », « retour à la nature », « fuite vers les cîmes », tous les clichés, tous les stéréotypes sont employés pour parler des sports d'hiver dont le succès croît d'année en année.

Et c'est vrai, le succès des vacances de neige dépasse le cadre d'une simple vogue, d'un engouement passager. La montagne attire, elle apparaît, dans cette période de l'année, comme un endroit privilégié de détente et de repos, et aussi comme un merveilleux cadre, aux possibilités jamais épuisées, pour ceux qui veulent s'adonner aux joies du sport.

« Que la montagne est belle », chante Jean Ferrat. Belle, la montagne le demeure encore, aujourd'hui certes. Mais on peut dire qu'elle le demeure malgré les sports d'hiver, malgré la véritable invasion de ces sites hier encore sauvages.

Car la montagne est défigurée. Le mal n'est pas irrémédiable certes. Les possibilités de ces sites sont immenses, de grandes réserves sont encore intactes. Mais beaucoup de mal a été fait. Les bétonneuses sont en pleine action à plus de 2 000 mètres. Et des tours ont poussé dans les montagnes, et des villes-champignons sont nées, levées sous la poussée irrésistible du profit.

Et dans un cadre artificiel où la neige ne paraît plus être qu'un décor majestueux, les sports d'hiver reproduisent tous les éléments ou presque de la vie au rythme du « métro-boulot-dodo ». Et elles existent, ces images de vacanciers venus découvrir la montagne mais qui forment des queues résignées à l'entrée du téléphérique ou du téléski, prêts à présenter leur ticket et leur carte d'abonnement. Là encore, comme partout, le profit a ses lois. Il faut soutirer un maximum d'argent dans un temps bref car la saison est courte. Alors, on lance des modes qui empruntent au snobisme, on ouvre des boîtes de nuit, on accommode la nature à toutes les sauces. Et dans un cadre hier encore majestueux et sauvage, on implante des installations qui n'ont rien à envier aux pires déformations des grandes concentrations urbaines. Comme par exemple « un réseau dense de remontées mécaniques qui permet un débit de 80 000 skieurs par heure ». Ce qui, et c'est un comble, apparaît comme un slogan publicitaire pour des stations alpines.

Il ne s'agit pas de regretter le temps où la montagne restait inaccessible, sinon à ses habitants ou à une infime minorité privilégiée. Il serait même possible de la mettre à la portée de tous ceux qui désirent la connaître pour se détendre, y faire réellement du sport. Certes, cela poserait sans doute des problèmes : celui de l'affluence, celui encore de l'aménagement nécessaire pour y accueillir sportifs et familles. Autant de problèmes qui se poseraient en termes totalement différents si la société n'était plus entre les mains d'hommes qui l'organisent pour en tirer le maximum d'argent dans le minimum de temps.

Il serait possible en effet — et socialement rentable — de pouvoir organiser les loisirs, non seulement en fonction de l'étroite période des congés, mais en l'étalant sur plusieurs mois.

Il n'y aurait sans doute pas le même afflux dans le même temps si chacun pouvait enfin bénéficier d'une possibilité de choix, non seulement dans le temps, mais aussi dans l'espace. Si les loisirs pouvaient réellement s'organiser en fonction des inclinations de chacun : si les moyens de transports lointains étaient à la portée de tous, et jouaient réellement un rôle de liaison, au lieu d'être en fin de compte un obstacle pour la majorité de la population. Tous les problèmes ne seraient sans doute pas résolus pour autant. Mais les conditions qui permettraient de les résoudre existeraient. Mais il faudrait qu'au préalable on se débarrasse de ceux qui font argent de tout, y compris des plaisirs et des joies des hommes.

Notre prochain dossier :

Le régionalisme

— **Sur quelle réalité repose le sentiment régionaliste ?**

— **Réclamer des industries pour la région : est-ce une solution ?**

— **Le régionalisme a-t-il un avenir ?**

— **Les révolutionnaires socialistes peuvent-ils défendre le régionalisme ?**

dossier SPORTS D'HIVER

la montagne défigurée

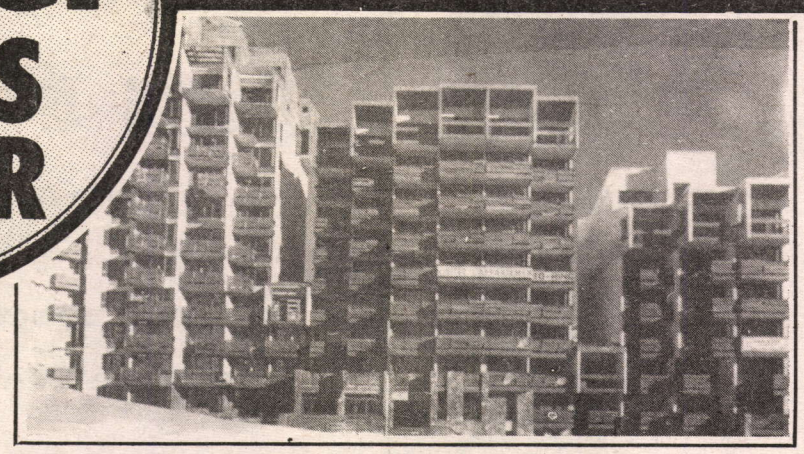

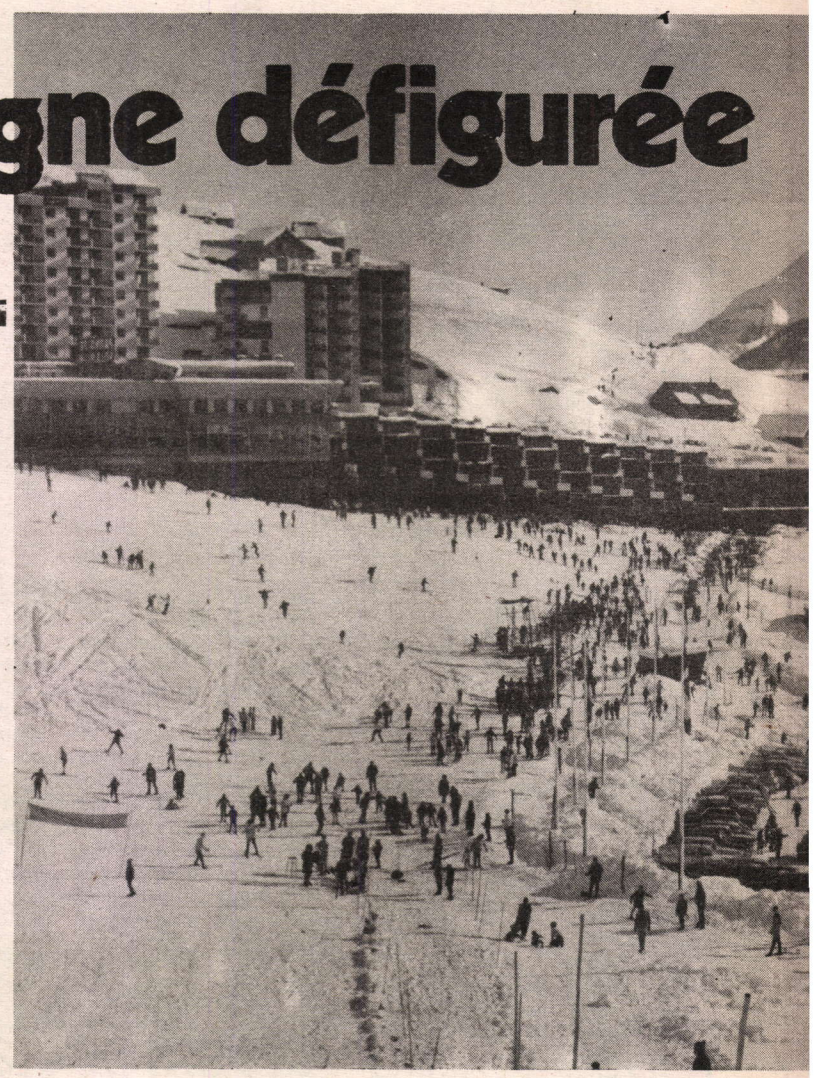

Tous les prospectus publicitaires font de leur mieux pour vanter les « beautés sauvages » de la montagne, les « paysages grandioses et préservés (!) », « les merveilles de la neige et du ski », etc. Mais derrière ces grands mots se cache bien autre chose que l'amour de la nature : un amour beaucoup plus terre à terre : celui du fric. Ils ont découvert que la montagne était avant tout une montagne d'or.

Acheter les terrains le moins cher possible

Dans les stations anciennes, Megève ou Chamonix par exemple, les terrains à bâtir sont aujourd'hui peu nombreux et surtout très chers. Il vaut donc mieux repérer les sites vierges susceptibles d'accueillir une station nouvelle et en devenir le propriétaire. L'idéal, ce sont les terrains appartenant au domaine public, puisque chacun sait que l'Etat aime faire des fleurs à ses capitalistes entreprenants et qu'il cèdera à des prix imbattables les terrains convoités. La situation la plus ennuyeuse, par contre, est celle créée par la présence de propriétaires privés sur les sites élus. Les paysans ou les propriétaires locaux sont parfois rétifs à la vente de leurs biens et ont même l'audace de discuter les prix proposés. Qu'à cela ne tienne ! Sous l'égide des autorités, des mesures d'expropriation sont prises. Ce fut le cas aux Arcs, en 1964, où les indemnités furent calculées sur la base de 30 centimes le mètre carré pour des terrains qui furent revendus plus tard entre 30 et 200 F le mètre carré ! Mais, parfois, les terrains sont propriété communale. Dans ce cas, les choses peuvent être simplifiées, du fait que la commune espère tirer elle aussi parti de la création d'une station nouvelle à proximité du village et consent à vendre. La commune d'Isola a ainsi vendu 168 hectares à 2,20 F le mètre carré à un promoteur qui avait jeté son dévolu sur la haute vallée de Chastillon, particulièrement intéressante à ses yeux parce qu'éloignée de 80 kilomètres seulement de la Côte d'Azur. Le promoteur avait ainsi réalisé une très bonne affaire, puisque aujourd'hui il vend les appartements à plus de 6.000 F le mètre carré, tandis que la commune est endettée d'un million de nouveaux francs à cause des frais considérables de construction de la voie d'accès à la nouvelle station, frais auxquels l'Etat et le département contribuent d'ailleurs largement.

Construire vite et vendre beaucoup

Outre le percement des routes pour joindre les stations (routes dont le tracé emprunte trop souvent des parcours dangereux), outre la réalisation des pistes qui entraîne la destruction de parties entières des forêts environnantes et celle des remontées mécaniques qui égrènent et multiplient leurs pylônes le long des pentes, ce sont essentiellement les constructions immobilières qui restent le symbole des dégâts que fait subir à la montagne et à ses paysages l'âpreté au gain des promoteurs.

Il suffit d'un coup d'œil sur les documents publicitaires des stations, à défaut d'un passage sur les lieux, pour constater qu'en fait « d'architecture contemporaine et d'avant-garde », ce sont généralement des édifices de béton qui sont plantés au cœur des sites les plus beaux. Les promoteurs parlent de « stations harmonieusement intégrées au paysage ». Mais nous voyons des tours de béton, de véritables murs rectilignes ou incurvés se dressant toujours « face aux pistes ». Aux Menuires, à Flaine, Tignes, Val-Thorens, Isola 2000, etc., on a planté d'abord un hôtel « trois ou quatre étoiles », quelques night-clubs, cafés-restaurants et commerces divers, et au moins un immeuble d'habitation. Et la vente commence. A grands renforts de documents publicitaires aux dessins suggestifs et, bien sûr embellis. Quand rien n'est encore sorti de terre, on vend sur plans. Comme il s'agit de vendre le maximum de surface habitable, les immeubles sont construits sur sept, huit, dix ou quinze étages et découpés essentiellement en mini-studios de 15 m2 (!) et studios de 25 m2, équipés parfois pour quatre ou six personnes, auquel cas le constructeur explique qu'il vend moins une surface qu'un certain nombre de lits : le séjour-cuisine devient chambre de quatre lits la nuit, un placard se déplie pour donner deux couchettes, et c'est tout juste si le frigidaire ne dissimule pas, aux dires des plaquettes publicitaires, un confortable lit pour deux personnes !

Hors de prix !

Les gens sont donc délibérément entassés et cela pourrait à la rigueur se justifier, si les prix de ces cages à lapins de luxe s'en trouvaient diminués en conséquence. Mais pas du tout. A Flaine par exemple, on ne trouve rien à acheter à moins de 6.000 ou 6.500 F le mètre carré, et la plupart des stations à la mode ne proposent rien à moins de 5.000 F le mètre carré. Les locations ne sont pas plus abordables. Toujours à Flaine, un studio de deux personnes est loué cette année 800 F pour une semaine d'hiver, et c'est là ce que l'on peut trouver de moins cher ! Une chambre d'hôtel — « deux étoiles », mais il n'en existe pas de plus modeste — pour deux personnes avec douche coûte 120 F par personne et par jour, en pension complète. Et ces prix ne sont pas particuliers à Flaine, toutes les stations alpines pratiquent à peu près les mêmes.

La multiplication des petits pains d'or !

Quand il s'agit de gagner de l'argent, le génie inventif des promoteurs se déchaîne. La « multipropriété », c'est la trouvaille ! Non contents de bâtir des tours qui leur permettent d'entasser dans un minimum d'espace au sol un maximum de studios et d'appartements, ils vendent désormais plusieurs fois le même logement ! Ce ne sont d'ailleurs même pas les murs de l'appartement qui sont vendus, mais des périodes d'occupation de cet appartement, de une ou deux semaines, parfois d'un, deux ou trois mois. Résultat : l'acquéreur ne possède rien, sinon le droit de jouissance du lieu pendant la période pour laquelle il paye. Il ne faut pas croire que cela soit donné pour autant. Dans la station de la Plagne, un deux-pièces de 35 m2 est vendu, pour la période du 2 ou 8 février, 23 000 francs ! Bien que toutes les périodes de l'année ne valent pas aussi cher que cela, il suffit d'un petit calcul pour voir combien ce système de vente peut rapporter au promoteur, puisque l'année compte 52 semaines !

L'affaire du parc de la Vanoise

La recherche de terrains a été la constante préoccupation des promoteurs. En 1969, l'un d'entre eux conçoit le projet d'une installation géante, la station de Val-Thorens où l'on pourra pratiquer le ski d'été, très en vogue à l'époque.

Un seul petit inconvénient : le glacier en permettant l'exercice est situé à l'intérieur du parc de la Vanoise, une des rares réserves naturelles en France. Créé en 1963, c'est le premier parc naturel de protection de la faune et de la flore : la chasse, la cueillette, a fortiori toute construction y sont interdites.

Cependant, le promoteur Schnebelen, grâce notamment à la complicité du député UDR Pierre Dumas qui en est le président, obtient du Conseil d'administration du parc de la Vanoise qu'il accorde son autorisation au projet, en faisant valoir les retombées économiques pour les habitants de sa région.

Seule une campagne très active, se faisant l'écho des protestations de tous les amis de la nature, aboutira à une décision de compromis du gouvernement en 1971, qui, tout en rejetant le projet de charcutage complet du parc, autorise cependant l'aménagement d'une partie de celui-ci pour le ski de glacier.

les avalanches : fatalité ou assassinat ?

Durant l'hiver 1970, plusieurs avalanches dans les Alpes font une centaine de morts, notamment à Val-d'Isère, où un chalet de jeunes vacanciers est englouti, et au plateau d'Assy, où un sanatorium pour enfants est détruit. Une autre fait des morts à Tignes.

Au lendemain du drame, des questions se posent. Les avalanches constituent des phénomènes naturels, certes, et il n'est pas possible de les empêcher de se produire. Mais il est en revanche possible de prévenir les conséquences catastrophiques qu'elles peuvent avoir. Il existe une tradition locale et même des cartes qui permettent de déterminer les sites avalancheux.

Alors, comment se fait-il qu'à notre époque on ait pu construire dans des zones notoirement connues comme avalancheuses ? Qui a accordé les permis de construire ? Et comment l'ont-ils été ?

A Val-d'Isère, alors qu'une première enquête officielle a blanchi les autorités qui ont délivré les permis de construire et les promoteurs immobiliers, il faudra attendre 1972 pour voir Gabriel Aranda révéler l'existence d'une autre enquête, mais secrète celle-là, et qui met directement en cause promoteurs et mairies concernés. Sur 91 dossiers de construction examinés dans cette enquête, 20 sont reconnus irréguliers. En période de haute saison, ce sont des milliers de personnes qui vivent en zone « non ædificandi » (interdits à la construction) du fait des risques d'avalanches ! Pourtant, les avertissements n'avaient pas manqué avant la catastrophe : rapports de l'administration, avalanches (non mortelles heureusement). Mais la mairie de Val-d'Isère ou celle de Tignes ne voulant voir que la rentabilité pour les opérations immobilières, avaient laissé la bride sur le cou aux promoteurs, leur laissant toute latitude quant au choix des emplacements ou à la qualité des travaux de protection à effectuer.

Après 1970, quand le problème des avalanches est devenu tragiquement d'actualité, les dirigeants de certaines stations manifestent plus que de la mauvaise volonté ! Parler d'avalanches pourrait nuire au bon renom de la station ! Les promoteurs du Thovex à Val-d'Isère informent les propriétaires d'appartements par voie d'affiches qu'en cas d'avalanche... ils devront fuir. Comme par hasard, les cartes des avalanches établies par les autorités de Val-d'Isère et de Tignes ne coïncident pas avec celles établies par les services nationaux. Ainsi, les zones délimitées comme dangereuses ont un curieux contour, s'arrêtant pile au pied des immeubles déjà construits, parfois même s'insérant entre deux constructions pour s'élargir après.

Après avoir manifesté sa mauvaise volonté et ses lenteurs face à l'association constituée par les familles des victimes, la justice est obligée de trancher en juin 1974, reconnaissant la responsabilité de l'Etat et des communes qui ont choisi d'établir leur prospérité (et celle des promoteurs), au risque d'assassiner des centaines de personnes.

Et le pire, c'est que les avalanches de 1970 n'ont même pas entraîné un mouvement de révision général de la construction sauvage en montagne pour le seul profit. En 1973, une station toute neuve, Isola 2000, était isolée (comme son nom l'indique) pendant deux mois, car le tracé de la route d'accès n'avait tenu aucun compte des avalanches.

Alors, on est en droit de se demander : à quand la prochaine catastrophe ?

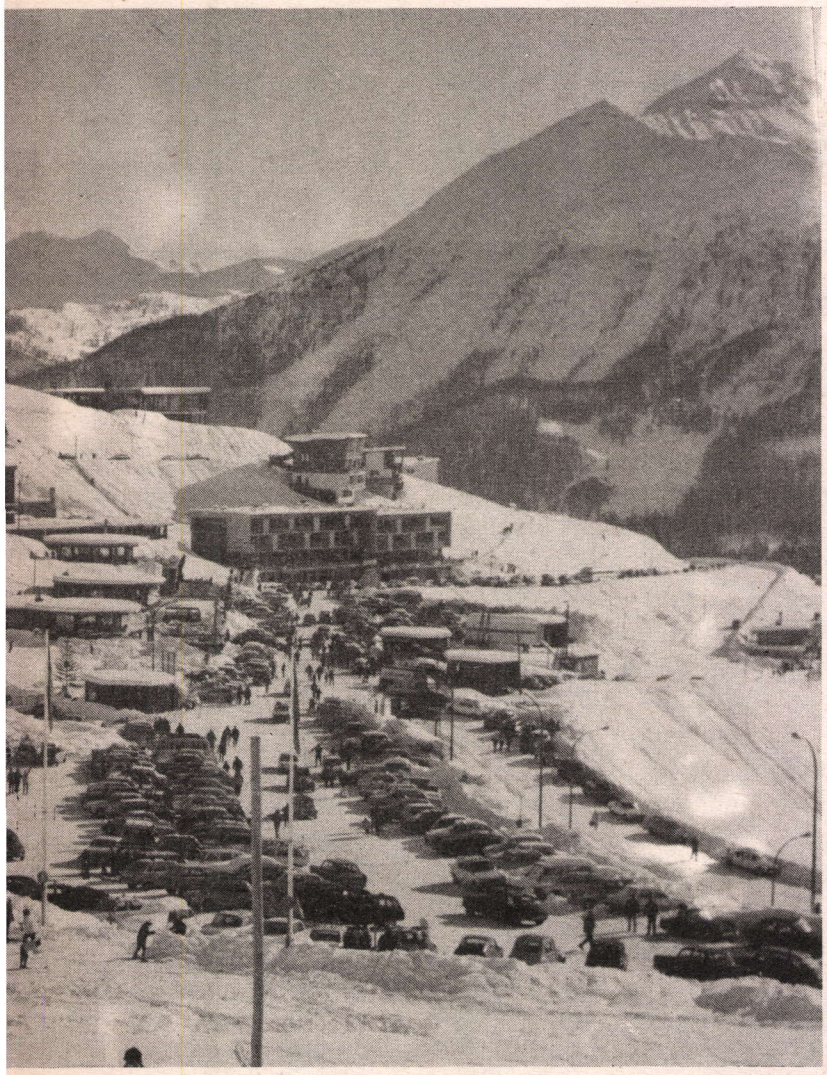

l'envers du décor

AFIN d'assurer la bonne marche des sports d'hiver, le logement, l'alimentation, l'amusement, le transport des touristes, une nombreuse main-d'œuvre est nécessaire.

C'est d'ailleurs là l'argument clé de tous les défenseurs de l'appropriation sauvage de la neige par le capitalisme. Pour les tenants de l'industrie des sports d'hiver, en effet, tous les maux que celle-ci a apportés à la montagne (dépossession des paysans, enlaidissement des sites, pollution des rivières, etc.) trouveraient une large compensation dans le développement économique des régions concernées.

Qu'en est-il en réalité ? Les sports d'hiver ont bien entendu créé des emplois : dans le commerce, l'hôtellerie, le Bâtiment et toutes les activités se rattachant au ski proprement dit. Mais, là comme ailleurs, la règle d'or qui veut que « l'argent aille à l'argent » à joué à plein. L'achat des terrains, parfois pour une bouchée de pain, a prolétarisé une partie des paysans. Mais même ceux d'entre eux qui ont réussi à retirer quelque argent de leurs terres pour monter une petite activité commerciale doivent faire face à la concurrence des « gros » dans ce secteur de plus en plus aux mains des grands capitalistes.

Alors, l'industrie des sports d'hiver reproduit, pour ceux qui la font vivre, les traits classiques de toute industrie touristique : des métiers dans l'ensemble peu qualifiés (les postes à responsabilité ne sont pas occupés pour la plupart par les originaires de la région) qui ont donné naissance à l'expression tout à fait justifiée « d'OS de la neige », des horaires de « saison », pas de stabilité de l'emploi dès que les touristes s'en vont, des payes dérisoires et un mépris souverain de la législation sociale. Ainsi, début 1975, le salaire d'un « perchman », un des 15.000 employés des remontées mécaniques, évoluait-il autour du SMIC. Et dans les hôtels, les salaires au bas de l'échelle se situaient entre 1.200 et 1.300 F. Par ailleurs, 21 % de la main-d'œuvre salariée n'avait pas d'horaire de travail défini, tandis que 13 % des employés de l'hôtellerie étaient embauchés sur la base de 9 heures de travail pour chacun des sept jours de la semaine, au-delà des normes légales donc.

MONITEURS : REVE ET REALITE

Quant aux jeunes de la région qui réussissent à devenir moniteurs de ski attachés à une station, ils peuvent toucher — s'ils ne sont pas cloués au lit par une jambe cassée dès le début de la saison — de 20 000 à 30 000 francs en quatre ou cinq mois. Cela, pour la minorité des plus chanceux. Mais c'est le moniteur qui paye son équipement (plusieurs paires de chaussures et de skis) et surtout, la saison finie, il ne leur reste plus, une fois les touristes repartis, qu'à redevenir, pour la plupart, ouvriers de l'industrie ou du Bâtiment.

L'industrie des sports d'hiver

Entre l'hôtellerie, les restaurants, les locations et les ventes d'appartements, le fonctionnement des boîtes de nuit, les remontées mécaniques ou la vente de matériel, les sports d'hiver se présentent d'abord comme un marché considérable.

Ils représentaient en 1973, en France, un chiffre d'affaires de huit milliards de francs nouveaux, dont un milliard pour les seules fabrications de matériel, dont une grande partie à l'exportation.

Les secrets de cette industrie ? A grands renforts de publicité, démontrer au client potentiel qu'il doit absolument posséder le matériel dernier cri, que seul celui-là peut lui assurer des performances correctes (cela vaut pour les skis et les chaussures) et, de ce point de vue, les champions constituent un support publicitaire irremplaçable.

Ce sont aussi les champions qui, en les portant eux-mêmes, permettent de lancer la mode de nouvelles chaussures ou de nouveaux skis, de plus en plus sophistiqués et de plus en plus coûteux, et dont l'utilité sur le plan technique reste à démontrer pour l'immense majorité des skieurs. Ainsi, on est passé des chaussures à lacets, aujourd'hui considérées comme pièces de musées, aux chaussures à crochets, et enfin, actuellement, à d'énormes chaussures à coque plastique, avec un doublement, voire un triplement des prix. Des chaussures qui ne servent plus à la marche et donc qui exigent l'achat d'une seconde paire.

Victimes pour certains de leur propre snobisme, et pour tous du matraquage publicitaire, les clients sont piégés à tous les coups.

A vos porte-monnaie !

(Ce que coûtent les sports d'hiver)

LE SEJOUR

La seule location d'un minuscule studio coûte cette année aux environs de 500 F par semaine durant les périodes de « basse saison » (qu'un catalogue, prenant sans doute ses lecteurs pour des imbéciles, appelle « saison miracle ») et plus de 1.000 F pendant les vacances de Noël. De plus, pour un même studio, le prix est fonction du nombre d'occupants : pas la peine de vous entasser pour économiser, les propriétaires ont prévu la parade !

A l'hôtel, en pension complète, il est impossible de trouver quelque chose en dessous de 90 F par jour, la moyenne des prix se situant autour de 120 F par jour et par personne, bien entendu ! Ainsi, le client individuel doit être prêt à dépenser 700 F pour ses seuls frais de pension, pour huit petits jours à la montagne !

L'EQUIPEMENT

Mais si l'on va à la montagne, ce n'est pas pour manger et dormir seulement ! Or, pour skier, le budget minimum que réclame l'équipement voisine aux alentours de 500 F :

— location des skis : 50 F (pour 8 jours),
— location des chaussures : 50 F (pour 8 jours),
— achat de gants : 19 F,
— achat de lunettes : 10 F,
— achat de bonnet : 10 F,
— achat d'anorak : 200 F,
— achat de pantalon : 130 F.

Quant à un équipement « de compétition », il dépasse facilement les 4.000 F !

LES REMONTEES MECANIQUES

Une fois logé et équipé, il faut encore grimper en haut des pistes pour pouvoir ensuite descendre les pentes. Ce sont les remontées mécaniques qui assurent ce service, pour un prix prohibitif. Il en coûte une dépense d'au moins 150 francs et jusqu'à 300 F pour une personne pour une semaine. Dans la station de La Plagne, le tarif est de 260 F.

L'APRES-SKI

Les journées sont courtes en hiver et à la montagne. A partir de 17 heures, on ne peut plus skier. Aussi, d'innombrables salons de thé, brasseries, magasins, cinémas, boîtes de nuit, s'offrent à la clientèle, et, le snobisme aidant, leur fréquentation occupe autant de place, sinon plus, que le ski, dans la définition d'un « bon séjour ».

Cette rubrique n'est pas chiffrable, bien entendu, mais on peut dire que celui qui ne peut se permettre de consacrer plusieurs dizaines de milliers d'anciens francs à ce poste n'aura participé qu'à moitié à la vie d'une station « à la mode ».

TOTAL

Sans être particulièrement dépensière, pour s'offrir un séjour d'une semaine dans une station, une personne doit compter sur une dépense de 1.500 F minimum, comprenant la pension, l'équipement, les remontées mécaniques et le voyage. Une bricole, quoi !

Main basse sur la compétition

Aujourd'hui, le ski n'est même plus le domaine d'un amateurisme hypocrite. Au contraire, bien que la compétition soit encore pour l'essentiel « amateur » avec serment olympique et autres discours tous les quatre ans, c'est publiquement, cyniquement, que les représentants des marques étalent leur domination sur l'équipe de France et les coureurs.

Un regroupement de vingt-cinq fabricants existe très officiellement, qui dicte ses volontés à la Fédération de ski et fixe les subventions qui font vivre l'équipe de France. La journaliste Danielle Arnaud, dans son livre **La neige empoisonnée,** cite les propos du directeur des services « courses » de la firme Rossignol.

« **Pour le ski AMATEUR** (c'est nous qui soulignons. LO) **les industriels paient à chaque Fédération nationale une cotisation.** (...) **L'industrie du ski finance entre 55 % et 75 % des budgets de toutes les grandes équipes alpines.** »

Pour ce prix, évidemment, la docilité de la Fédération et des skieurs est de rigueur.

Les coureurs, qui sont parfois très jeunes, sont vite corrompus par les cadeaux et les « dessous de table » qui s'attachent à tout geste publicitaire de leur part ; ils deviennent vite des marionnettes entre les mains des fabricants.

Et malheur aux officiels qui, par hypocrisie ou par sursaut d'amateurisme, voudraient atténuer la toute-puissance des fabricants. C'est ce qui s'est produit il y a deux ans lorsque la direction de l'équipe de France a exclu six coureurs qui défendaient leurs avantages matériels un peu trop à son gré. Alors les fabricants, grâce au contrôle qu'ils exercent sur les Fédérations départementales, ont suspendu toute prise de licence auprès de la Fédération nationale : cette dernière, au bout de quelques mois, voyant ses recettes fondre comme neige au soleil, n'eut plus qu'à capituler. Tout est rentré dans l'ordre.

QUAND LA NEIGE EST ROUGE

Depuis 1955, treize skieurs ont trouvé la mort, soit à l'entraînement, soit en compétition. La plupart du temps, ces morts ont été provoquées par les risques trop grands pris par les skieurs.

La notion de risque est certes inhérente au ski, comme elle l'est, à un degré ou à un autre, à tous les sports. Et il n'est pas impossible, comme l'a déclaré Jean-Claude Killy, que le ski ne soit pas « **un sport plus dangereux qu'un autre** ».

Mais il y a une différence fondamentale entre le risque pris consciemment par le sportif, par celui qui affronte la nature, qui concentre ses efforts pour se mesurer aux autres ou à lui-même et qui le fait précisément pour le goût du sport, et celui qui, pris en mains par les firmes commerciales, est transformé en bête à concours.

Tel est aujourd'hui le cas du ski encore appelé, par dérision, « amateur ». Les profiteurs de l'or blanc ont besoin de super-champions qui vont toujours plus vite, qui prennent toujours plus de risques. Il faut gagner avec les skis « Machin », il faut faire du 130 à l'heure avec les casques « Truc ». Alors, par besoin de sensationnel, de records insensés, les bulldozers ont accentué les pentes des pistes, rendant l'entraînement toujours plus dangereux, la compétition plus meurtrière.

Et ceux qui font des chutes mortelles dans ces conditions ne sont pas des victimes du sport. Ce sont tout simplement des accidentés du travail. Et leurs employeurs sont passibles des tribunaux correctionnels.

CEUX QUI NE SONT PAS A LA FETE

QUE les fêtes dites de fin d'année, Noël et jour de l'An, aient depuis belle lurette perdu leur caractère religieux et soient surtout devenues l'occasion d'une vaste foire commerciale, ce n'est un secret pour personne. Certains en tireront de somptueux bénéfices, en particulier les grands magasins. Le chiffre d'affaires, pour un magasin comme les Galeries Lafayette, s'est monté pour le seul mois de décembre 1974 à un milliard et demi de nouveaux francs.

Ce qui est moins connu, c'est l'énorme surcroît de travail imposé pendant cette période aux vendeuses, vendeurs, aux employés de commerce en général, pour permettre ces bénéfices exceptionnels à leurs employeurs. Et il s'agit pourtant d'une catégorie de salariés qui n'est déjà pas favorisée en temps ordinaire ! Il y avait en 1974 en France environ deux millions de salariés dans le commerce, près de la moitié étant des femmes (850.000 environ). Sur ce total, 600.000 à 700.000 étaient, en 1974, payés au SMIG. Cette année, le salaire d'embauche est de 1.384 F (brut) pour une vendeuse aux Nouvelles Galeries. Dans les magasins comme Monoprix ou Prisunic, il est de 1.350 F et 1.450 F pour les vendeuses qualifiées. Les grandes surfaces emploient 50 % du personnel.

En ce qui concerne les horaires de travail, la situation n'est pas meilleure. La réglementation en vigueur précise que l'amplitude ne doit pas dépasser douze heures. Mais elle est bien souvent supérieure. La moyenne des heures de travail est de 43 heures trois quarts, avec des pointes allant jusqu'à 57 heures et même 60. Evidemment, la période des fêtes est de celles où ces « pointes » se pratiquent le plus, avec, pour toute compensation, — et pas toujours —, quelques primes, dérisoires en comparaison des super-bénéfices réalisés par les employeurs.

Nous rapportons ci-dessous quelques témoignages recueillis parmi ces travailleurs, et qui constituent en quelque sorte l'envers du décor des fêtes.

Une vendeuse d'une librairie du Quartier Latin

« Les fêtes, pour vous, qu'est-ce que cela représente ?

— Je suis au rayon des livres pour enfants, alors vous imaginez qu'au moment des fêtes, c'est la ruée ! Mais toute l'année, les conditions de travail ne sont pas roses. Je suis toute seule à m'occuper du rayon. Mon salaire de base, au bout de huit ans d'ancienneté, est de 2.700 F pour 50 heures par semaine, ce qui me fait environ 3.000 F avec les heures supplémentaires. Je travaille toujours pendant mon jour de congé. C'est l'habitude ici, presque tout le monde le fait, pour avoir un salaire correct.

— Vous avez des syndicats ?

— Oh non ! Toutes les tentatives pour en créer ont échoué. Les gens qui ont essayé d'en monter un ont quasiment été obligés de partir. Alors, la direction fait ce qu'elle veut. »

Une vendeuse d'une grande librairie parisienne

« Les fêtes de fin d'année, qu'est-ce que cela représente pour vous ?

— Un jour de plus de travail par semaine, parce que nous sommes obligés de venir travailler notre seul et unique jour de congé, le dimanche. Deux d'entre nous ont refusé. Elles ont bien fait.

— Vous êtes payés plus ?

— On nous a dit qu'on serait payé double pour les cinq heures qu'on nous demande de faire. Mais cela ne m'enchante quand même pas.

— Autrement, comment est-ce le travail ici ?

— J'ai été bien déçue. Ça doit être un des métiers les moins payés de France ! J'étais attirée vers ce métier, vers les livres. J'ai vite déchanté. Lorsque nous revendiquons, la direction nous dit que nous n'avons pas à nous plaindre car nous sommes libres de bonne heure. En effet, nous travaillons en équipes, de 9 heures à 16 heures et de 15 h 30 à 23 heures.

Et il n'y a pas de syndicats pour nous défendre. Nous avons des salaires de 1.600 à 1.800 F par mois pour 45 heures de travail hebdomadaires. Cela ne fait pas lourd. Alors, vous comprenez, les fêtes, ce n'est pas la joie. Et en plus, les chefs qui nous pressent... »

A ce moment, une chef, qui nous regardait depuis quelques minutes, dit à la vendeuse d'un ton rogue : « Allons, mademoiselle, il y a du travail... ».

Les facteurs aussi...

« Comment se passe le moment des fêtes aux PTT, et spécialement pour un facteur ?

— Pendant la « période » (c'est comme cela qu'on appelle le moment des fêtes aux PTT), le travail augmente beaucoup. Pendant presque deux mois, il y a 50 % de travail en plus à peu près. Les années précédentes, le personnel, déjà insuffisant en temps normal, était submergé. Cette année, avec l'augmentation importante de personnel dans mon centre, il y a moins de problèmes.

Cette augmentation de personnel est une conséquence de la grève de l'an dernier.

— Mais qu'en est-il alors des congés et des ponts ?

— Pendant la « période », nous n'avons pas le droit de déposer des congés. Quant aux ponts, nous aurons droit cette année à l'un des deux week-ends prolongés.

— Y a-t-il un treizième mois dans les Postes ?

— Non, il n'y a aucun avantage particulier pendant la « période ». Et c'est pourquoi la tradition de venir vendre des calendriers aux usagers est si vivace. En plus du surcroît de travail pour la « période », certains camarades font un nombre d'heures considérable pour améliorer leur budget. Nombre d'entre nous vont vendre des calendriers jusqu'à 20 ou 21 heures, et le lendemain il faut être à 6 h 30 à son poste de travail. En fait, avec les calendriers, nous nous faisons avoir : l'administration joue là-dessus pour ne pas augmenter les salaires. Moi, je préférerais gagner 300 francs ou 400 F de plus par mois. »

Les travailleurs des Trois Suisses (Flers, près de Roubaix

C'est surtout vers le 15 novembre que les commandes affluent. Les clients commandent surtout des jouets et ils en commandent plusieurs à la fois. Les jouets, c'est plus encombrant que des pulls ou des paires de chaussettes. Alors les paquets sont plus difficiles à faire, ça nous prend plus de temps. Mais la direction continue à exiger de nous les mêmes cadences. A l'emballage, nous devons faire une série de commandes tous les quarts d'heure. Les articles arrivent sur des tapis roulants. Nous ne pouvons pas prendre le temps d'aller aux W-C. La machine ne s'arrête pas. Si l'on prend un peu de retard, les paquets s'accumulent. Il en tombe partout.

C'est encore pire aux prélèvements. C'est le service qui se trouve plus haut sur la chaîne. Là aussi, il faut regrouper une série de 40 articles tous les quarts d'heure. Toujours debout, toujours talonné par les chefs, toujours à faire des gestes d'automate à toute vitesse, c'est dur à supporter. Les crises de nerfs, les syncopes sont fréquentes. Il y en a quatre ou cinq par jour dans des services comme l'emballage.

C'est cela aussi les cadeaux de Noël.

Mesures de la direction pour le coup de feu de Noël

La direction des Trois Suisses utilise plusieurs moyens pour faire face aux nombreuses commandes de Noël.

D'abord, elle embauche des intérimaires. Il en est arrivé trois cents depuis septembre. La plupart seront « remerciés » le 15 décembre. La direction a seulement promis pour l'instant d'en garder cent. Les autres seront jetés à la rue, et sans indemnités.

Ensuite, l'horaire minimum imposé est augmenté. Au lieu des 40 heures de la période normale, nous devons faire 44 heures de la fin octobre à la mi-décembre.

Deux morts aux Chantiers de l'Atlantique (St-Nazaire)

Vive réaction

Mardi 16, une des chaudières du méthanier construit aux Chantiers de l'Atlantique explosait, faisant quatre brûlés graves. Le camarade le plus gravement atteint est mort dans la nuit du vendredi au samedi. Samedi matin, un autre ouvrier qui guidait son camarade manœuvrant l'engin qui transporte des tronçons de bateaux pouvant peser jusqu'à 300 tonnes est mort d'une manière horrible, la tête écrasée entre l'engin et le mur de l'atelier. Il faisait nuit, ce n'était pas éclairé et il y avait du verglas. Ces engins, à commande essentiellement hydraulique, ont tendance à mal fonctionner, notamment dès qu'il gèle. L'émotion était vive, beaucoup connaissaient ce camarade, étaient de ses voisins, voire même de sa famille. Il était père de six enfants.

Cette semaine, ce sont en tout deux morts et cinq blessés graves que le patron a sur la conscience. Au début de la semaine dernière, à bord du plus gros pétrolier du chantier, un chef se brisait les reins sur des raidisseurs en faisant une chute d'une dizaine de mètres. Dans un autre atelier, un camarade a été mutilé, la main déchiquetée par la chute d'une tôle dont la hauteur était supérieure à la cabine du pont roulant. Et c'est en passant dessus que le pont l'a heurtée et renversée. A un autre endroit, c'est la masse d'un charpentier qui se démanche et s'écrase sur le visage de son camarade de travail. Les patrons diront que c'est la fatalité. Mais comment expliquer que le taux de fréquence des accidents du travail a augmenté de 100 % durant les cinq dernières années aux Chantiers ? Mardi matin, les trois syndicats CGT, CFDT et FO des Chantiers ont organisé un débrayage de trois quarts d'heure. Deux gerbes étaient déposées sur les lieux de l'accident et nous nous retrouvions en un cortège impressionnant devant les locaux de la direction. Des camarades intérimaires étaient aussi parmi nous. « On doit réagir, on n'est pas des chiens », « A chaque accident, on devrait faire pareil », « La fatalité a bon dos ». **C'est sur ces réflexions que nous sommes retournés dans les ateliers.**

ACCIDENTS DU TRAVAIL

VENDREDI 19 DECEMBRE

Onze ouvriers ont été blessés, dont trois très grièvement brûlés, à la suite d'une explosion de gaz butane qui s'est produite à Creutzwald (Moselle) dans un atelier de réparation de wagons de la société Lormafer. Sept ont été transportés à la section des grands brûlés de l'hôpital des Houillères, et trois parmi eux placés en salle de réanimation.

Un travailleur de 54 ans de la Société des Ciments Français, à Rombas (Moselle), a été grièvement blessé. Il a été coincé entre une poutrelle et un pont élévateur.

SAMEDI 20 DECEMBRE

Un marin a été blessé et un autre tué au cours de deux accidents qui se sont produits à bord du chalutier Avel Mad qui regagnait Douarnenez après sa campagne de pêche dans le sud-Irlande.

Le premier a été atteint d'une fracture ouverte à la jambe au moment de la remontée du chalut et a dû être hospitalisé. Le second, âgé de 55 ans, happé par un filin d'acier, a été coincé par le câble contre le treuil et tué sur le coup.

EN LUTTE

MERCREDI 17 DECEMBRE

SNCF : Grève touchant surtout le réseau de la banlieue parisienne.

LE PARISIEN LIBERE : Des voitures de livraison ont été interceptées et des milliers de quotidiens détruits.

USINOR - Trith-Saint-Léger (Nord) : En réponse à la décision d'Usinor de supprimer 2.500 emplois, sur les 4.300 que compte l'usine, les ouvriers du poste du matin ont cessé le travail, ont retenu pendant deux heures le directeur de l'usine, le chef du personnel et son adjoint.

JEUDI 18 DECEMBRE

PILOTES DU PORT DE SAINT-NAZAIRE : Les officiers et les marins du port de Saint-Nazaire, en grève depuis mardi 16 décembre au matin, ont décidé la poursuite du mouvement jusqu'au samedi 20 décembre, interdisant ainsi l'entrée du port à tous les bateaux.

CADRES : Mot d'ordre d'arrêt de travail lancé par la Confédération Générale des Cadres pour protester contre le relèvement des cotisations salariales de la Sécurité sociale.

HOUILLERES DES CEVENNES : Les mineurs qui n'avaient pu descendre au fond en raison de la grève des cadres, avaient été informés que la journée serait considérée comme chômée, et non payée. Ils ont alors occupé les locaux de la direction, empêchant de sortir le directeur général des Houillères des Cévennes et l'ingénieur en chef de la production. Après quinze heures d'occupation, un accord a été trouvé sous la forme de l'octroi d'une journée de repos supplémentaire pour les mineurs.

VENDREDI 19 DECEMBRE

PTT - Mulhouse : Les manutentionnaires du centre de tri de Mulhouse-Gare se sont mis en grève illimitée pour obtenir des améliorations de leurs conditions de travail.

SAMEDI 20 DECEMBRE

YVAN BEAL - Clermont-Ferrand : 60 % des ouvriers de cette entreprise d'import-export de petit matériel agricole, qui emploie 250 salariés, sont en grève depuis le 17 décembre pour appuyer des revendications portant sur les salaires et la durée du travail.

DESFORGES - Région d'Angoulême : Onze ouvriers de cette société sont en grève depuis le 1er décembre pour retrouver leur patron qui ne leur a pas versé de salaire depuis le 1er août et qui a disparu au début du mois.

DUPONT - Niort : Les 220 ouvriers de l'entreprise qui occupaient l'usine depuis une semaine ont libéré les locaux ce jour. Le personnel s'était mis en grève à l'annonce de 75 licenciements et avait décidé d'occuper les lieux pour s'opposer à la sortie d'un camion de matériel.

LUNDI 22 DECEMBRE

GAUMONT - Région parisienne : Le personnel (caissières, ouvreuses, contrôleurs et opérateurs) s'est mis en grève pour obtenir une amélioration des conditions de travail et des salaires.

SOGEMAT - Lorient : Les 130 ouvriers, qui ont tous été licenciés, ont décidé d'occuper leur usine et d'effectuer le lendemain une marche sur Lorient pour **« sauvegarder leur outil de travail et alerter l'opinion publique ».**

dans les entreprises

CHAUSSON (Asnières) :

Echec au licenciement

La direction a tenté de licencier un jeune ajusteur qui revenait du service militaire. Elle prétextait qu'il n'y avait plus de travail pour lui. Or, à l'Outillage, où il était avant son départ à l'armée, nous travaillons quarante-quatre heures par semaine. En réalité, c'est parce qu'il s'agit d'un ancien délégué que la direction voulait le licencier.

Dès que la nouvelle a été connue, son atelier a immédiatement débrayé. Tout le monde est allé à la rencontre des directeurs, qui sortaient de l'usine. Nous avons fait un bout de chemin derrière eux, aux cris de **« Les patrons licencient, licencions les patrons »**, et **« Farjeas licencie ; Farjeas au chômage ».** N'en menant pas plus large que ses collègues, le chef du personnel a accepté de revoir le dossier.

En attendant sa réponse définitive, les travailleurs ont raccompagné le jeune ajusteur à son ancien poste de travail et l'ont gardé à l'atelier. Finalement, la direction, après nous avoir vainement proposé de le muter à Gennevilliers, a accepté de le garder à l'Outillage, après un stage de quelques mois comme fraiseur. C'est un succès.

EUROMARCHÉ (Creil) :

Le patron licencie un responsable syndical

Vendredi 19 décembre, les clients du magasin Euromarché de Nogent-sur-Oise, près de Creil, assistèrent à une animation inhabituelle : les caisses étaient bloquées par plusieurs centaines de militants syndicaux qui manifestaient à l'intérieur du magasin pour protester contre les agissements d'Euromarché.

En effet, un travailleur de ce magasin, cariste et responsable syndicale CFDT, a reçu une lettre de licenciement à la mi-décembre. La direction prétextait que, d'après elle, il serait parti en stage syndical sans la prévenir.

Il faut dire que ce n'est pas la première fois que la direction s'acharne sur ce militant syndical ; des cadres sont allés jusqu'à le molester alors qu'il distribuait des tracts.

On comprend que la direction de ce supermarché ne tienne pas à ce que les travailleurs s'organisent : elle donne des avertissements pour un oui ou pour un non. Par exemple, pour avoir ramassé des denrées qu'on s'apprêtait à jeter ! Les cadres ont droit à une cinquième semaine de congé, mais pas les employés. Les employés doivent travailler jusqu'à 22 heures les veilles de fêtes. Décidément, si les magasins Euromarché se veulent une nouvelle race de magasin, c'est bien une très vieille race de patrons, rapaces et exploiteurs, qui les dirige.

Correspondant LO.

HOPITAL (Belfort) :

Le manque de personnel en procès

Le vendredi 19 décembre une puéricultrice passait devant le tribunal correctionnel de Belfort. Pourquoi ? Cette affaire remonte au 9 mars 1974.

Une auxiliaire de puériculture s'est retrouvée seule pendant une demi-heure au service des nourrissons, à l'heure de midi, pour s'occuper de trente-sept bébés. Une maman vient voir son enfant à 14 h 30 et le retrouve mort étouffé. Les parents ont porté plainte et le procureur, après enquête, inculpe Martine Cailleau, l'auxiliaire de puériculture en question, parce que c'était elle qui avait été la dernière à s'occuper du bébé. Le procureur lui reproche une faute professionnelle sur la foi de deux témoignages de membres du personnel, prétendant que ce bébé aurait dû être calé sous les couvertures.

D'une part, aucune consigne n'avait été transmise allant dans ce sens, et d'autre part, le médecin chef de service, cité comme témoin, a bien affirmé qu'une telle mesure ne se justifiait pas, même dans le cas de ce nourrisson, qui était hydrocéphale.

Donc, le vrai scandale est qu'un nourrisson puisse mourir à l'hôpital, sans que l'on s'en aperçoive ! On ne peut rien reprocher à Martine Cailleau et c'est bien comme cela que l'a compris la majorité du personnel. A l'initiative de la CGT, les syndicats ont fait connaître l'affaire sur l'ensemble de l'hôpital et de la ville par la presse locale, réclamant la relaxe et dénonçant le manque de personnel. Une pétition a recueilli 400 signatures, dont celles de quelques médecins, et a été remise à l'avocat le jour du procès. A l'audience, c'est le procès du manque de personnel qui a été fait et non celui de Martine Cailleau. Les vrais responsables n'étaient pas à la barre.

Le tribunal ne s'est pas prononcé après l'audience. Le jugement sera rendu le 9 janvier. Affaire à suivre.

Les nervis de Simca-Chrysler à l'œuvre

La réputation de Simca-Chrysler n'est plus à faire. Chacun sait que la direction y dispose d'une milice CFT qui fait régner l'ordre et, éventuellement, la terreur dans ses usines. Le 17 décembre, des journalistes britanniques en ont fait l'expérience dans la principale entreprise du groupe, celle de Poissy.

Ils étaient venus tourner des plans à la porte de l'usine dans le cadre d'une enquête sur Chrysler en Europe pour la télévision britannique.

Un caméraman fut alors saisi et frappé par des gardiens. Il parvint à s'enfuir, mais fut ratrappé, ramené dans l'usine et à nouveau tabassé. Il ne parlait pas français.

Heureusement pour lui : un de ses collègues put téléphoner au bureau parisien de la radio britannique qui alerta la direction de Chrysler, laquelle fit enfin cesser les brutalités.

Ce scandale est sans doute peu commun. Pourtant, Simca-Chrysler et ses commandos anti-ouvriers, c'est bien cela. Tous les jours...

A l'occasion de Noël, Lutte Ouvrière publie en exclusivité

LE CINQUIEME EVANGILE

En ces temps-là, les tracasseries administratives étaient déjà inventées. C'est pourquoi Joseph et Marie durent se rendre à Bethléem pour se faire recenser.

Quand ils arrivèrent à Bethléem, ils cherchèrent un logement. C'était d'autant plus nécessaire que Marie était enceinte jusqu'aux yeux et risquait d'accoucher d'un instant à l'autre. Mais les finances étaient en baisse car Joseph, qui était charpentier de son état, avait ces derniers temps pas mal délaissé son travail pour la bouteille. Il faut dire à sa décharge que quand, quelques mois après leur mariage, Marie lui avait annoncé qu'elle attendait un enfant pour la fin décembre, il avait eu beau compter et recompter, il n'avait pas pu s'empêcher d'avoir des doutes. Marie avait bredouillé une vague explication, parlant de miracle et d'Esprit-Saint.

Mais Joseph avait fini par entendre les voisines parler d'un certain Gabriel, dit l'Ange, qui avait rendu quelques visites clandestines à sa promise. Et depuis, il n'avait trouvé de consolation que dans le vin.

C'est ainsi que, faute d'avoir pu se payer une chambre d'hôtel, le couple s'installa pour la nuit dans une étable où Marie accoucha, pendant que Joseph, plus aviné encore que de coutume, braillait à tue-tête « Gloire à Dieu dans les cieux », en affirmant qu'il voyait des anges partout. Il fit d'ailleurs un tel tapage qu'il finit par attirer tous les bergers du voisinage qui, leurs agneaux sur l'épaule, vinrent voir ce qui se passait.

Il n'est donc pas étonnant qu'avec de tels parents, le petit Jésus — c'est ainsi qu'on appela le nouveau-né — ait eu quelques problèmes. Il se révéla vite fugueur (on dut même, une fois, aller le récupérer au temple de Jérusalem) et quelque peu mythomane. Mais, jusqu'à sa trentième année, il n'y a pas grand-chose à dire sur sa vie, sinon que lui non plus n'était pas beaucoup attiré par le travail et qu'il préférait passer son temps à rêvasser. Il partait même quelquefois des jours entiers dans le désert, n'emportant rien d'autre qu'un peu de haschich et racontant à son retour d'extraordinaires histoires de démons barbus et cornus auxquelles personne ne croyait.

Bref, ce Jésus serait resté un de ces innombrables hippies anonymes qui encombraient alors les routes de Galilée, s'il ne

s'était abouché avec une bande de propres-à-rien de son espèce, qui préféraient les plaisirs de la route au dur travail des pêcheurs de Tibériade. Jésus, qui avait bien plus de bagou qu'aucun d'eux, s'imposa vite comme leur chef. Et, sous sa direction, le petit groupe mena alors joyeuse vie, sans trop se soucier des lendemains.

Oh, ce n'était pas de mauvais garçons. Jésus, par exemple, qui plaisait aux femmes, avait fait la conquête d'une des meilleures gagneuses de Canaan, une certaine Marie-Madeleine, et celle-ci n'aurait pas demandé mieux que de le mettre à l'abri du besoin. Mais Jésus, qui avait des principes, se refusait à manger de ce pain-là. Et si la bande vivait d'expédients, et parfois de petites escroqueries, ce n'était jamais bien méchant.

Quelquefois, ils réussissaient un beau petit coup, comme le jour où ils avaient réussi à vendre à un marchand de Cana des tonneaux d'eau pour des tonneaux de vin ; ou comme la fois où ils réussirent à écouler en quelques heures toute une cargaison de pains et de poissons, dont le légitime propriétaire n'entendit plus jamais parler. Mais c'est surtout de la « manche » que la bande tirait ses ressources.

Cela aurait pu durer longtemps si Jésus avait été plus discret. Mais, avec le temps, sa mythomanie avait pris des proportions incroyables. Il avait été tellement traumatisé par son milieu familial qu'il s'était inventé un père extraordinaire, riche et puissant. Il en avait plein la bouche. Et cela devait forcément attirer l'attention sur lui.

Et comme, dans la bonne société de Jérusalem, on s'inquiétait du progrès de la délinquance, le chef de la police, un certain P. (un gros lard avec un drôle de nom et des petits yeux porcins) résolut de se faire un peu de publicité en épinglant notre Jésus. Ce fut d'autant moins difficile que, dans ce milieu de demi-sels, il n'y avait guère de moralité et que l'un des membres de la bande, un certain Juda, accepta de donner Jésus pour quelque argent.

Jésus fut victime du climat politique qui régnait alors. On ne pouvait guère lui reprocher que quelques peccadilles. Mais il fut néanmoins condamné à la peine capitale et promptement exécuté.

Vous pensez bien qu'après cela, le reste de la bande n'allait pas rester en Palestine pour attendre la suite des événements. Tout le monde se dispersa vers des contrées plus clémentes, qui à Rome, qui en Grèce, chacun essayant de vivre comme il pouvait. Quatre d'entre eux, Jean, Luc, Marc et Matthieu, connurent d'ailleurs un beau succès littéraire en vendant leurs mémoires à la presse.

Quand je lis leur prose, ça me fait d'ailleurs bien rigoler. Parce que, pour ce qui est d'enjoliver les choses, ils s'y sont un peu entendus, les frères. Tandis que moi, qui ai aussi appartenu à la bande à Jésus et qui me suis aussi essayé à la littérature, mais dans le genre roman-vérité, je n'ai pas encore réussi à trouver un éditeur.

Mais je ne désespère tout de même pas d'être publié un jour. Foi de Thomas !

TELE

Au Petit Rapporteur :

JOSEPH ET MARIE NE TROUVENT PAS A CRECHER DANS LES BEAUX QUARTIERS

Le Petit Rapporteur, dimanche 21 décembre, s'était déjà mis en fête. A côté de la célébration du boudin blanc, il y a eu l'enquête de Desproges sur l'aventure de Joseph et Marie en 1975. « Pourriez-vous loger un couple de travailleurs émigrés ? Lui est charpentier, elle est enceinte, ils n'ont pas d'argent. » *Telle était la question que Desproges posait à des piétons rencontrés dans la rue.*

« Elle risque d'accoucher le 24 ou le 25, vous ne pouvez pas les laisser à la rue » *insistait l'enquêteur du Petit Rapporteur, sans obtenir ni un sourire, ni, bien sûr, une acceptation. A la longue, cela devenait presque lassant et brusquement, le ton a changé. Desproges interrogeait un garçon de restaurant algérien et celui-ci, après avoir promis un bon couscous, disait :* « Oui, pourquoi pas chez moi ». « Mais ils sont étrangers » *précisait Desproges. Et l'Algérien de répondre :* « Ça ne fait rien, même s'ils étaient Français, ils pourraient venir ». « Mais ils sont Juifs » *précisait encore Desproges.* « Ça ne fait rien, Juifs, Arabes, Français, Noirs, on est tous des hommes ».

Le Petit Rapporteur, à sa façon, n'a pas insisté. Car le ton n'était plus au rire. La blague était devenue une fable morale et politique, qui célébrait la fraternité humaine, sans sombrer dans la guimauve habituellement de rigueur à cette époque de l'année.

Bravo à l'équipe du Petit Rapporteur !

Sélection de la semaine

SAMEDI 27 DECEMBRE

TF1 - 19 h 45 - Ces animaux que l'on appelle les bêtes : **Hyènes et lycaons.**

DIMANCHE 28 DECEMBRE

TF1 - 13 h 20 - **Le Petit Rapporteur,** de Jacques Martin.

ANTENNE 2 - 16 h - Film : **Le mécano de la « Général »,** de Buster Keaton. Ce film, qui date de 1926, est sans doute une des plus grandes œuvres du cinéma comique.

TF1 - 17 h 20 - Les animaux du monde : **La symphonie animale.**

TF1 - 18 h 15 - **A la rencontre de Bourvil.** Un hommage au comédien et au chanteur, des chansons telles que **La tactique du gendarme,** des extraits de films, dont **La traversée de Paris.**

TF1 - 20 h 30 - Film : **Star,** de Robert Wise, avec Julie Andrews.

FR3 - 21 h - **Le 80e anniversaire du cinéma,** une émission d'Henri Langlois, qui sera consacrée à un pionnier : Lumière.

FR3 - 21 h 30 - Débat sur l'année 1975 et l'avenir de 1976, avec les représentants des groupes parlementaires à l'Assemblée : Ballanger (PCF), Defferre (PS), Chinaud (RI), Labbé (UDR), Lejeune (Réformateurs).

LUNDI 29 DECEMBRE

TF1 - 19 h 47 - **Les castors.**

TF1 - 20 h 30 - **Les contes d'Hoffmann,** opéra d'Offenbach. Emission enregistrée à l'Opéra de Paris.

MARDI 30 DECEMBRE

TF1 - 19 h 45 - **Les grands migrateurs.**

FR3 - 20 h 30 - Film : **Les révoltés de Bounty,** de Lewis Milestone, avec Marlon Brando.

MERCREDI 31 DECEMBRE

TF1 - 19 h 45 - **Chauves-souris et vampires.**

ANTENNE 2 - 20 h 30 - Théâtre : **Les branquignols.** Un spectacle complètement loufoque et désopilant de Robert Dhéry, avec des chansons de Francis Blanche.

FR3 - 20 h 30 - **Le barbier de Séville,** de Rossini, d'après Beaumarchais, avec Teresa Berganza, Hermann Prey, Luigi Alva et l'orchestre et les chœurs de la Scala de Milan.

TF1 - 22 h - Revue de fin d'année, présentée par Jacques Martin et toute l'équipe du **Petit Rapporteur.**

TF1 - Vers 0 h 15 - Festival Fred Astaire.

JEUDI 1er JANVIER 1976

TF1 - 15 h 10 - Film : **Tiens bon la rampe Jerry,** avec Jerry Lewis.

ANTENNE 2 - 15 h 30 - Film : **Les grands espaces,** de William Wyler, avec Gregory Peck.

ANTENNE 2 - 19 h 20 - Notre monde, cet inconnu : **Les animaux de la nuit.**

TF1 - 19 h 47 - Les lynx.

ANTENNE 2 - 20 h 30 - Film : **La grande vadrouille,** de Gérard Oury, avec Louis de Funès et Bourvil.

FR3 - 20 h 30 - Film : **Les Cheyennes,** de John Ford, avec Richard Widmark et Caroll Baker. La longue traversée des indiens Cheyennes à travers les Etats-Unis pour retrouver la terre de leurs ancêtres. Un plaidoyer contre le massacre des indiens par l'armée US.

ANTENNE 2 - 22 h - Festival Cora Vaucaire, qui interprète des chansons de Prévert, Kosma, Aragon, Bruant, Trenet, Barbara.

VENDREDI 2 JANVIER

TF1 - 19 h 45 - **Les baleines.**

FR3 - 20 h 30 - Vendredi-Magazine : **Fait divers : une dame expulsée.** A travers cet événement, le problème des expulsions. L'émission est présentée par Ivan Levaï.

ANTENNE 2 - 22 h - Apostrophes : **Les gros mots.**

ANTENNE 2 - 22 h 35 - Ciné-Club : **Spécial Méliès.** Des films de ce pionnier du cinéma. Leur longueur va de 1 minute 30 à 12 minutes. La découverte du cinéma et de la magie des trucages.

L'homme à la tête de caoutchouc, Le Couronnement d'Edouard VII, L'affaire Dreyfus, L'homme-orchestre, Escamotage d'une dame chez Robert Houdin, Barbe-Bleue, Le voyage automobile Paris-Monte-Carlo en deux heures, La conquête du pôle. Ces films ont été réalisés entre 1899 et 1912.

SAMEDI 3 JANVIER

TF1 - 19 h 45 - **La chasse au calao.**

DIMANCHE 4 JANVIER

TF1 - 17 h 05 - Film : **La flèche brisée,** de Delmer Daves, avec James Stewart.

TF1 - 18 h 45 - Les animaux du monde : **Les ours de l'île de Wrangel.**

TF1 - 20 h 30 - Film : **Benjamin,** de Michel Deville, avec Michèle Morgan et Michel Piccoli.

FILMS FILM

LA FLÛTE ENCHANTEE DE MOZART

Filmée par Ingmar Bergman

Prévu initialement pour la télévision suédoise, le film de Bergman permet de faire connaître au grand public peut-être le plus bel opéra de Mozart. Le sous-titrage, loin de gêner, permet de suivre très facilement les détours de l'intrigue : un conte de fée humanitaire où se mêlent la tension dramatique et la fantaisie la plus gaie. L'illustration cinématographique de Bergman n'est peut-être pas toujours assez modeste, surtout dans les scènes « sérieuses » où ses propres fantasmes alourdissent la musique de Mozart ; par contre, elle est bien plus réussie dans les scènes légères et fantasques.

Voilà en tout cas une tentative sympathique qui a au moins le mérite de donner envie aux profanes d'en connaître plus sur la musique d'opéra de Mozart.

«MON DIEU, COMMENT SUIS-JE TOMBEE SI BAS ?»

de Luigi Commencini

Les problèmes sexuels d'une marquise sicilienne, élevée par les Carmélites, et qui a cru découvrir, le soir de ses noces, qu'elle avait épousé son propre frère.

Cela se veut une satire de l'aristocratie italienne du début du siècle, de ses mœurs, de l'éducation qu'elle donnait à ses filles, de la manière dont elle les habillait, et de son hypocrisie. Et il y a effectivement de cela.

Cela se veut aussi une critique du culte de l'écrivain réactionnaire Gabriele d'Annunzio, qui régnait alors dans la bonne société italienne. Mais si cet aspect du film a pu toucher le public italien, en France, il y a peu de chances pour qu'il touche beaucoup les spectateurs.

En plus, c'est à la mode, le metteur en scène vous offre la vue, sous tous les angles, de l'anatomie intime de Laura Antonelli.

Au total, un vaudeville au goût du jour, à prétention sociale, qui ne nage pas dans la légèreté : les problèmes posés au père de l'héroïne par son émasculation sur les champs de bataille d'Erythrée constituent l'un des grands ressorts comiques du film, et la seule scène que le metteur en scène ait renoncé à nous montrer, et se contente de suggérer, est le recours du jeune marié à la masturbation pour ne pas succomber à l'inceste. On rit cependant quelquefois, mais, faute d'éprouver la moindre sympathie pour un seul personnage et le moindre intérêt pour cette bande de pantins caricaturaux, on s'ennuie un peu le reste du temps.

Comencini n'est pas tombé si bas que ça. Mais il devrait tout de même se méfier.

F.D.

LAURA ANTONELLI

SPECTACLE

DU THEATRE :

L'Age d'Or, jusqu'au 30 décembre, à la Cartoucherie de Vincennes.

DU CIRQUE :

Le cirque Gruss « à l'ancienne » : les mercredis, samedis et dimanches, à 14 h 30 et 17 h.

Au Nouveau Carré, 5, rue Papin, Paris-3e.

DE LA CHANSON ET DE LA MUSIQUE :

Les Frères Jacques, à la Comédie des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne.

Les Guaranis, au Théâtre La Bruyère, à 18 h 30, 5, rue La Bruyère. Récital de chants, danses et musique d'Amérique latine.

Félix Leclerc, au Théâtre Montparnasse, 31, rue de la Gaîté.

DES EXPOSITIONS :

Maïakovski, 20 ans de travail, tous les jours sauf le mardi, entrée, 4 F, au CNAC, 11, rue Berryer (métro Ternes ou Etoile).

Toulouse-Lautrec, au Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly, tous les jours de 10 à 18 heures, sauf le lund.. Entrée, 10 F.

Le Bateau-Lavoir : exposition faisant revivre le « Bateau-Lavoir », à Montmartre, que fréquentèrent Gauguin, Picasso, Modigliano, etc.

Technique de l'affiche et de l'affichage, à l'Institut National de Recherche et de Documentation Pédagogique, 29, rue d'Ulm. Entrée gratuite.

Cela peut serv.r...

DES FILMS POUR SE DECRISPER :

Mash, Studio Parnasse (6e).

To be or not to be, Studio Bertrand (7e).

Adieu, poulet, Rex (2e) - Bretagne et Odéon (6e) - Normandie et Publicis Matignon (8e) - Paramount Opéra (9e) - UGC Gobelins (13e) - Paramount Orléans (14e) - Magic (15e) - Paramount Maillot (17e) - Moulin-Rouge (18e).

Cousin, cousine, Panthéon (5e) - Marignan (8e) - Saint-Lazare Pasquier (8e) - Montparnasse Pathé 74 (14e) - Convention (15e).

La course à l'échalote, Gaumont-Théâtre (2e) - Richelieu (2e) - Montparnasse 83 (6e) - Concorde (8e) - Ternes (17e) - Avron (20e).

Hester Street, 14 - Juillet (11e).

L'incorrigible, avec J.-P. Belmondo. Rex (2e) - Bretagne (6e) - Normandie (8e) - Paramount Opéra (9e) - Athéna (12e) - Paramount Maillot (17e)

Le magnifique, avec Belmondo aussi. Club (9e).

Monty Python, Sacré Graal, pour ceux qui aiment le genre loufoque. Cluny Ecoles (5e) - Arlequin (6e) - Biarritz (8e) - Trois Haussmann (9e).

Le sauvage, Quartier Latin (5e) - Hautefeuille (6e) - Colisée (8e) - Français (9e) - Fauvette (13e) - Montparnasse Pathé 74 (14e) - Convention (15e) - Victor Hugo (16e) - Clichy Pathé (18e) - Gambetta (20e).

Harold et Maud, Luxembourg (6e).

D'AUTRES FILMS :

De C. Chaplin : **Les temps modernes,** Templiers (3e) ; **Le Kid,** Champollion (5e) ; **La ruée vers l'or,** au Palais des Glaces (10e) ; **Limelight,** Paramount Odéon (6e) et Publicis Champs-Elysées (8e).

Senso, Saint-André-des-Arts (6e).

Délivrance, La Clef (5e).

Souvenirs d'en France, Le Seine (5e).

La fureur de vivre, Grand Pavois (15e).

American graffiti, Luxembourg (6e).

L'arnaque, Ranelagh (16e).

Artistes et modèles, Théâtre Oblique (11e).

De même : **Boudu sauvé des eaux.**

Les aventures de Rabbi Jacob, Denfert (14e).

Cabaret, Chatelet Victoria (1er).

Parfum de femme, Quintette (5e) - Montparnasse 83 (6e) - Elysées Lincoln (8e) - Marignan (8e) - Saint-Lazare Pasquier (8e) - Français (9e).

Un sac de billes, Boul'Mich' (5e) - Publicis Saint-Germain (6e) - Paramount Elysées (8e) - Max Linder (9e) - Paramount Opéra (9e) - Paramount Bastille (11e) - Paramount Gobelins (13e) - Paramount Montparnasse (14e) - Paramount Orléans (14e) - Passy (16e) - Paramount Maillot (17e) - Paramount Montmartre (18e).

DES FILMS POLITIQUES :

Chronique des années de braise, La Clef (5e) - Hautefeuille (6e) - Marbeuf (8e) - Clichy Pathé (18e).

La guerre d'Algérie, par Yves Courrière, au Ménil (20e).

DES FILMS MUSICAUX :

West side story, Kinopanorama (15e).

Janis Joplin, Les Cinoches de Saint-Germain (6e).

MOTS CROISES

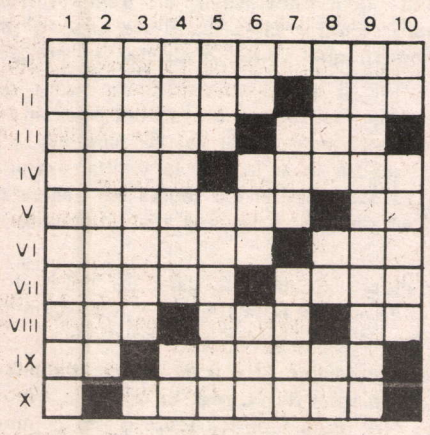

HORIZONTALEMENT. — I. Un bleu plus que centenaire. — II. Comme l'eau du Berger - Elle court quand elle est vive. — III. Travail de l'élève ou du maître - Bienheureux. — IV. Finit d'énernuer - Doux. — V. Rouge ou blanc - Toujours vert. — VI. Qui font l'âne - Commun à l'église et à la marine. — VII. Eculées - Chef. — VIII. Possessif - Portion de portion - Coule de source (épelé). — IX. En - Ville maudite. — X. Peuvent être héréditaires, publics ou intimes.

VERTICALEMENT. — 1. Poète ou opéra. — 2. Enlevasses des nœuds. — 3. Pour dormir. — 4. Extrait d'une fève - En son. — 5. Tête de Germain - Images brouillées. — 6. Entre le ciel et l'eau - A l'aide - Un morceau plein de vers. — 7. Posséda - Massif renversé. — 8. Au cœur de la marmelade - Négation - Note. — 9. Gringalets. — 10. D'un auxiliaire - Suit la bonne cause.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I	P	U	N	A	I	S	E	R	A
II	E	N	■	N	E	U	V	E	S
III	L	A	M	I	N	O	I	R	S
IV	A	N	I	M	A	L	■	■	I
V	R	I	T	A	■	I	B	I	S
VI	D	M	■	L	I	M	E	N	T
VII	O	I	S	I	F	■	N	O	E
VIII	N	T	■	E	S	T	■	U	E
IX	S	E	U	R	■	E	P	I	S

Les otages de Vienne : le désespoir et ses responsables

LE commando de Vienne qui avait pris en otages les ministres des pays de l'OPEP a finalement eu gain de cause. Après avoir obtenu un avion DC9, qui lui a permis de livrer dans leur pays d'origine les ministres arabes séquestrés, il a pu diffuser par les radios autrichiennes et par celles de différents pays arabes un message dans lequel les membres du commando réaffirment leur volonté de s'opposer à la trahison de la cause palestinienne par les pays arabes.

L'opération s'est donc soldée pour eux par un succès sur le plan technique, par un énorme succès sur le plan publicitaire. Mais ensuite ? Par un tel geste, les membres de ce commando, qui s'intitule « Bras de la révolution arabe », ont exprimé, plus que leur force, leur isolement, qui nourrit les gestes désespérés. Car que pouvaient-ils espérer ? Infléchir la politique d'Etat des pays arabes ? Il serait naïf de le croire. Et encore plus naïf de croire qu'une telle action puisse modifier l'attitude ou la position d'Israël, bien au contraire.

Car il ne reste plus à quelques hommes que le recours à des gestes désespérés, vains et à la limite dérisoires, en dépit du caractère spectaculaire qu'ils peuvent avoir.

La plupart des pays arabes ont parlé à ce propos de provocation. Et pourtant, s'il faut chercher des responsables, c'est parmi ceux qui étaient retenus en otages qu'on pourrait les trouver. N'est-ce pas les gouvernements égyptien, irakien et séoudien qui ont soutenu et même exalté la cause palestinienne, en s'en servant comme d'un étendard, pour mieux masquer les problèmes qu'ils avaient à l'intérieur de leur pays, qui acceptent de sacrifier aujourd'hui cette même cause aux impératifs de leurs intérêts nationaux ? N'est-ce pas eux qui ont acculé les Palestiniens au désespoir et aux gestes désespérés ?

OU VA L'ARGENTINE ?

Cinq jours après le déclenchement de son putsch, la junte du « Condor Bleu » a finalement capitulé. La première tentative de l'extrême-droite militaire pour s'emparer du pouvoir s'est donc soldée par un échec.

Mais tout danger est loin d'être écarté. L'attitude du reste de l'armée pendant cette tentative de putsch a d'ailleurs bien montré que, si la majorité du corps des officiers n'était pas encore prête à se lancer dans une aventure comme celle des aviateurs de Moron et de Newbery, ils n'y sont pas non plus hostiles. Des officiers généraux ont explicitement déclaré qu'ils approuvaient en partie les revendications des officiers rebelles et qu'en aucun cas ils ne feraient tirer sur eux. Et si les rebelles ont capitulé, ils sont toujours membres de l'armée argentine car, même si le gouvernement procède à un certain nombre de limogeages dans les sommets de l'armée de l'Air, il est impensable qu'il s'attaque à son propre appareil d'Etat en éliminant tous les officiers qui ont pris part à la rebellion.

D'ailleurs, l'attitude de l'armée a été significative à cet égard, lors de l'attaque du régiment « Arsenale ». Alors que le gouvernement avait négocié et tergiversé pendant plusieurs jours, pour finalement céder partiellement aux officiers-aviateurs rebelles, l'état-major et la police n'ont pas hésité un instant quand il s'est agi de réprimer les guérilleros. On a vu l'armée unie, y compris les aviateurs rebelles, se lancer à l'assaut des insurgés.

Le problème qui se pose aujourd'hui à la bourgeoisie argentine, c'est celui d'une classe ouvrière nombreuse et concentrée, organisée au sein d'un mouvement syndical puissant, héritage d'une période où le gouvernement argentin pouvait se permettre de satisfaire quelques-unes des revendications des masses populaires. Alors qu'aujourd'hui, la bourgeoisie argentine engagée dans une crise économique voudrait pouvoir mettre la classe ouvrière au pas.

L'une des solutions qui s'ouvrent aujourd'hui à cette bourgeoisie, c'est une dictature militaire qui se chargerait d'écraser le mouvement ouvrier. Les officiers rebelles de l'armée de l'Air étaient manifestement candidats à ce rôle. Car toutes leurs déclarations montraient que, ce qu'ils voulaient, ce n'était pas seulement la mise en place d'un pouvoir militaire, mais plus précisément l'écrasement du « marxisme », c'est-à-dire du mouvement ouvrier.

Et leur capitulation ne signifie ni leur renoncement à ce projet, ni qu'ils ne pourront pas gagner demain à leurs vues un certain nombre d'officiers qui, cette fois-ci, sont restés dans l'expectative.

Pour les travailleurs argentins, le problème, face à un régime en crise qui n'hésitera pas à se faire le fourrier de la dictature militaire si celle-ci devient indispensable pour la bourgeoisie, est de défendre leur propre intérêt sous leur propre drapeau.

L'influence politique que le péronisme continue d'exercer sur le mouvement ouvrier ne contribue certes pas à permettre aux travailleurs argentins d'accéder à une claire conscience de leurs intérêts et de leurs tâches. Mais l'avertissement que viennent de constituer les derniers événements montre qu'il est plus urgent que jamais que naisse en Argentine une organisation capable d'ouvrir à la classe ouvrière les perspectives de la révolution socialiste.

François DUBURG.

1969-1975

Mai 1969 : La grève générale et de violentes manifestations semi-insurrectionnelles témoignent de la montée de la combativité ouvrière en Argentine.

Juin 1970 : Le général Ongania, dont le gouvernement s'avère impuissant face au mouvement ouvrier et à l'agitation étudiante, est prié de démissionner par l'armée et est remplacé par le général Levingston.

Mars 1971 : Levingston est débarqué à son tour et c'est le commandant en chef de l'armée, le général Lanusse, qui prend le pouvoir. Mais l'inefficacité de la répression organisée par les dictatures militaires successives va conduire celui-ci à envisager d'autres solutions. D'abord, le 1er avril 1971, le gouvernement argentin annonce le retour à une vie politique normale, rend leur liberté aux partis et leur restitue leurs biens. C'est le « grand accord national » qui va aboutir aux élections du 11 mars 1973. Entre-temps, l'armée a rendu son grade de général à Peron, et déjà son retour est envisagé.

Mars 1973 : Le candidat péroniste Campora est proclamé président de la République par l'armée, dès le premier tour de l'élection, bien qu'il n'ait pas la majorité absolue des suffrages. Sa seule étiquette suscite plus d'illusions qu'il n'est capable d'en endiguer. Il démissionnera en juillet et laissera ainsi la place à Peron.

Septembre 1973 : Peron est élu président de la République et sa femme, Isabel, vice-présidente. Il va d'abord s'efforcer de mettre la Gauche péroniste au pas. Cette dernière ne tardera pas d'ailleurs à faire les frais de la répression. Mais Peron meurt avant d'avoir pu remplir la mission pour laquelle la bourgeoisie l'avait appelé. La classe ouvrière argentine n'a pas été vaincue et, dans le contexte de la vie économique, elle continue la lutte pour la défense de ses intérêts. Sa femme Isabel lui succède.

Juin 1975 : Devant le refus du gouvernement d'entériner de nouvelles conventions collectives, la grève générale éclate. La combativité de la classe ouvrière est toujours aussi grande. Le gouvernement impuissant finit par céder sur un certain nombre de revendications.

Décembre 1975 : L'extrême-droite de l'armée se soulève et pose sa candidature au pouvoir.

ITALIE : échec de l'anti-Mafia

Après treize ans d'existence, la commission parlementaire anti-Mafia vient de se dissoudre. Pourtant la Mafia, elle, comme nul ne l'ignore, existe toujours et, en dépit de quelques arrestations, elle est plus florissante que jamais. On lui attribue en particulier la vague d'enlèvements contre rançons qui ravage la péninsule depuis quelques mois.

L'échec de la commission est flagrant. Pouvait-il en être autrement ?

« L'honorable société » du crime, intimement liée à l'origine aux riches propriétaires siciliens, s'est considérablement développée depuis des années. Elle est devenue un fait national, et pas seulement sicilien. Elle s'est réorientée vers la spéculation immobilière, la drogue, la contrebande, etc. Elle a ses hommes à elle au Parlement. Elle en aurait même eu au gouvernement.

Autant dire que la Mafia est devenue une partie intégrante de la grande bourgeoisie italienne. Le gangstérisme qui se recycle dans les affaires et dans la politique, il n'y a pas qu'en Italie que l'on voit cela.

Dans ces conditions, l'échec de la commission parlementaire anti-Mafia n'a rien de surprenant. Et tant que la société italienne devra supporter sa bourgeoisie, elle devra continuer de s'accommoder de la Mafia.

MEPRISE SIGNIFICATIVE

Un incident ridicule mais révélateur est survenu à un citoyen de la République Fédérale Allemande, membre de la sage « Union Libérale Universitaire ». **Alors qu'il franchissait, en train, la frontière franco-allemande pour retourner chez lui, il déclara au policier allemand qui l'interrogeait qu'il venait d'assister au congrès des Radicaux de Gauche.**

En entendant ces mots de « radicaux » (ce qui en allemand a une signification particulièrement extrémiste) et qui plus est « de gauche », le policier fit descendre le voyageur, le fouilla, examina ses dossiers et ses notes. Et notre libéral eut toutes les peines du monde à prouver qu'il n'était pas un dangereux révolutionnaire et à recouvrer sa liberté.

Pour se justifier, le pandore ajouta que, dans les notes qu'il avait lues, il était question de « contradictions ». Or, « les communistes écrivent toujours des articles sur les contradictions ».

Mais, par-delà l'incident grotesque, il y a là un fait révélateur sur la réalité politique en Allemagne de l'Ouest, ce pays du « monde libre » où il ne doit pas être drôle tous les jours d'être communiste ou gauchiste.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne à **LUTTE OUVRIERE** pour une durée de : un an - six mois (1).

NOM
PRENOM
ADRESSE
CODE POSTAL

Ci-joint la somme de :

— 90 F pour un an — 50 F pour six mois (1)

A EXPEDIER A : LUTTE OUVRIERE
BP 233 75 865 CEDEX 18

Joindre la somme par chèque ou mandat-lettre à l'ordre de Michel RODINSON : CCP PARIS 6851-10.

(1) Rayer les mentions inutiles.